



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guide pratique 2021-2022





Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous compter ou de vous accueillir parmi les personnels de la région académique de Guyane et j'adresse toutes mes félicitations aux lauréats concours et aux nombreux arrivants de métropole et des autres territoires d'outre-mer.

Vous avez fait un choix professionnel audacieux et révélateur de votre engagement : celui d'exercer dans une académie où chaque compétence mise en œuvre, chaque geste professionnel posé ont un effet concret quasi immédiat pour la réussite de nos élèves. Je vous en suis profondément reconnaissant, sachant le

défi majeur que constitue l'Education pour ce territoire et son avenir.

Notre ambition est d'offrir aux élèves de toute la Guyane l'éducation et la formation leur ouvrant le champ de tous les possibles, avec la même exigence de qualité, quel que soit leur lieu de scolarisation.

Nous souhaitons également, afin de satisfaire cette exigence première, accompagner chacune et chacun d'entre vous dans son parcours professionnel, de la formation initiale à l'évolution dans la carrière, afin que vous puissiez développer pleinement votre potentiel et vous épanouir dans l'exercice des missions qui vous sont confiées.

La profonde transformation entamée dès 2020 avec le déploiement de la RH de proximité participe de cette volonté de personnaliser cet accompagnement et de permettre à tous nos personnels d'évoluer et de se réaliser, avec la double finalité de leur réussite personnelle et de celle de nos élèves.

Cette dynamique doit aussi permettre l'amélioration du service public d'éducation, afin de le rendre à la fois plus efficace et plus humain, notamment en renforçant nos relations avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels qui partagent ce même objectif.

La période inédite que nous traversons depuis le début de la crise sanitaire liée au covid-19 nous a permis de montrer notre capacité à innover, à inventer et à surmonter les difficultés. L'engagement de toutes les catégories de personnels et de leurs cadres durant la période de confinement, l'imagination et les efforts sans précédent déployés pour l'accompagnement et le suivi pédagogique des élèves ont été remarquables et exemplaires. Ils démontrent, s'il en était besoin, notre détermination à remplir l'intégralité de nos missions, y compris dans les conditions les plus extrêmes.

Je tiens une nouvelle fois à féliciter et à remercier chacune et chacun d'entre vous pour cette extraordinaire mobilisation.

Et je vous souhaite à tous bonheur et accomplissement dans vos missions respectives pour l'année scolaire 2021-2022, en vue de la réussite de la jeunesse de Guyane.

Avec tout mon soutien et ma pleine confiance.

Alain AYONG LE KAMA
Rector de région académique
Rector de l'academie de Guyane
Chancelier des universités

Sommaire

L'académie de Guyane

Présentation de l'académie
 Les perspectives
 Les circonscriptions
 Les bassins de formation
 Les chiffres clés
 La carte des enseignements de spécialité
 La carte des formations professionnelles
 L'organigramme

Les nouveautés

Le nouveau site académique
 Les Campus des métiers et des qualifications en route vers la labellisation
 Rectorat et Université associés pour l'avenir de la Guyane
 La lutte contre le Harcèlement scolaire : Cheval de bataille de l'académie
 Les AEPGC : un nouveau dispositif pour les élèves

Santé - Sociale

Le pôle santé académique
 L'action sociale
 SRIAS
 La MGEN
 Les actions concertées
 Les associations agréées de l'Éducation nationale

Ressources humaines

Gestion des ressources humaines de proximité

Outils pratiques

Le calendrier scolaire
 Le calendrier des manifestations
 Annuaire du rectorat
 Les numéros utiles
 Annuaire des lycées
 Annuaire des collèges
 Annuaire des LGTA et établissements privés

6
7
8
9
10
12
14
16

18
19
20
21
22

23
24
25
26
28
27

29

30
32
34
36
39
42
47

Remerciements

Remerciements à tous les contributeurs à la réalisation de ce guide pratique :

Thierry Raffin,
Service Statistique Académique

Joseph Festa,
Délégation Académique à la Formation
Professionnelle Initiale et Continue

Véronique Baboul,
Référente "Non au Harcèlement"

René-Serge De-Neef,
Conseiller spécial

Lisa Robert,
Équipe mobile de sécurité, référente
AEPGC

Catherine Cocquart,
Service Social

Présentation de l'académie



La Guyane est un territoire Français situé en Amérique du Sud, entre le Brésil à l'Est et au Sud, et le Suriname à l'Ouest. Avec ses 83 846 km², elle abrite une population de 290 691

habitants (estimation 2020). Plus grande région de France en termes de superficie, elle est la moins densément peuplée. Toutefois, La Guyane est la région de France (hors Mayotte) qui connaît la plus forte croissance démographique. La population ayant doublé en 20 ans, génère une évolution importante au sein des effectifs de notre académie. Composée de 22 communes, la Guyane est une région monodépartementale, collectivité unique depuis 2015.

Le contexte géopolitique et socioéconomique

La Guyane est une région française d'Amérique du Sud constituée d'une collectivité régionale unique qui regroupe à la fois les compétences d'une région et d'un département en matière d'éducation et d'enseignement supérieur. C'est une région contrastée entre un littoral urbanisé et l'intérieur moins structuré (réseau routier et de télécommunications par exemple) où l'omniprésence du multiculturalisme et du plurilinguisme constituent un défi pour les responsables des politiques publiques locales.

Parmi ses atouts, la Guyane peut notamment s'appuyer sur la biodiversité, la richesse du sol et de la mer, le foncier, les fleuves frontières ainsi que sur son dynamisme démographique (bien que source d'inquiétudes en matière d'accès à la scolarisation, aux soins et à la sécurité).

Toutefois, avec plus de la moitié de sa population âgée de moins de 18 ans (chiffres de l'INSEE, 2018), la région de la Guyane connaît l'un des taux de chômage les plus élevés de France (notamment, pour 54% des 15/24 ans comparé au 10% national). La population scolaire (élèves et étudiants) ajoutée aux personnels enseignants et administratifs, des écoles, collèges, lycées et de l'université, représentent plus du tiers de la population totale.

L'académie compte 182 écoles publiques et privées, dont 5 de proximité (antennes permettant d'éviter des temps de trajets fluviaux aux plus jeunes enfants), 37 collèges et 16 lycées, ainsi que trois campus (l'un des métiers et des qualifications de la santé, un autre d'excellence pour les métiers du spatial et de l'aéronautique, en partenariat avec la Région d'Aquitaine, et le dernier d'excellence des métiers et des qualifications Bois écoconstruction et ecotechnologie).

Une université a été créée en 2014, proposant une offre qui s'enrichit continuellement, notamment en licences professionnelles, qui permet l'accès aux études supérieures de jeunes d'origines modeste et

défavorisée, creuset d'une plus grande mixité sociale et culturelle dans les sphères économiques et politiques de la région.

D'autre part, des domaines pointus pour la recherche et l'innovation offrent aux organismes locaux des pistes de travail riches et originales.

Le contexte linguistique :

Vingt ethnies cohabitent en Guyane avec leurs langues, leurs coutumes et leurs cultures propres. La population est composée principalement par : les créoles, les amérindiens (galibis, arawak, wayanas, émerillons, wayampis et palikurs...), les Bushinengués ou Noires-marrons (Saamaka, Djukas, Boni ou Aluku, Pamakas), la population chinoise, la population Hmongs. Le français est la langue officielle. Le créole guyanais demeure le trait d'union entre les différentes ethnies présentes sur le territoire. L'anglais, l'espagnol et le portugais sont correctement parlés et souvent compris. Il convient de citer, le dispositif des intervenants en langue maternelle (ILM), inédit, spécifique à la Guyane. Ces enseignants interviennent dans les écoles afin d'aider les élèves, n'ayant pas le français comme langue première, à mieux maîtriser leur langue et culture maternelles, en vue d'une meilleure acquisition de la langue française.

Une académie volontaire et ambitieuse

Sur le territoire, 1 ménage sur 3 vit sous le seuil de pauvreté et 30% de familles sont monoparentales. Autant de facteurs qui pèsent sur l'enjeu éducatif.

Depuis 3 ans, le Recteur d'académie travaille sur ces 4 objectifs phares :

I - Organiser et réussir la scolarisation de tous les enfants vivant sur le territoire guyanais, en leur permettant d'accéder à leur meilleur niveau de compétence.

II - Mieux accueillir/gérer les personnels et renforcer l'attractivité de l'académie.

III- Offrir une formation pour tous les personnels afin de favoriser la montée en compétences.

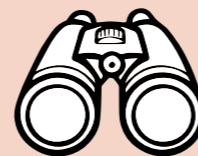
IV- Fédérer la communauté éducative autour d'orientations stratégiques pour une démarche qualité - performance.

Les partenaires

Le Rectorat a la compétence de gestion et de mise à disposition des personnels de l'Education Nationale dans tous les établissements scolaires public de Guyane.

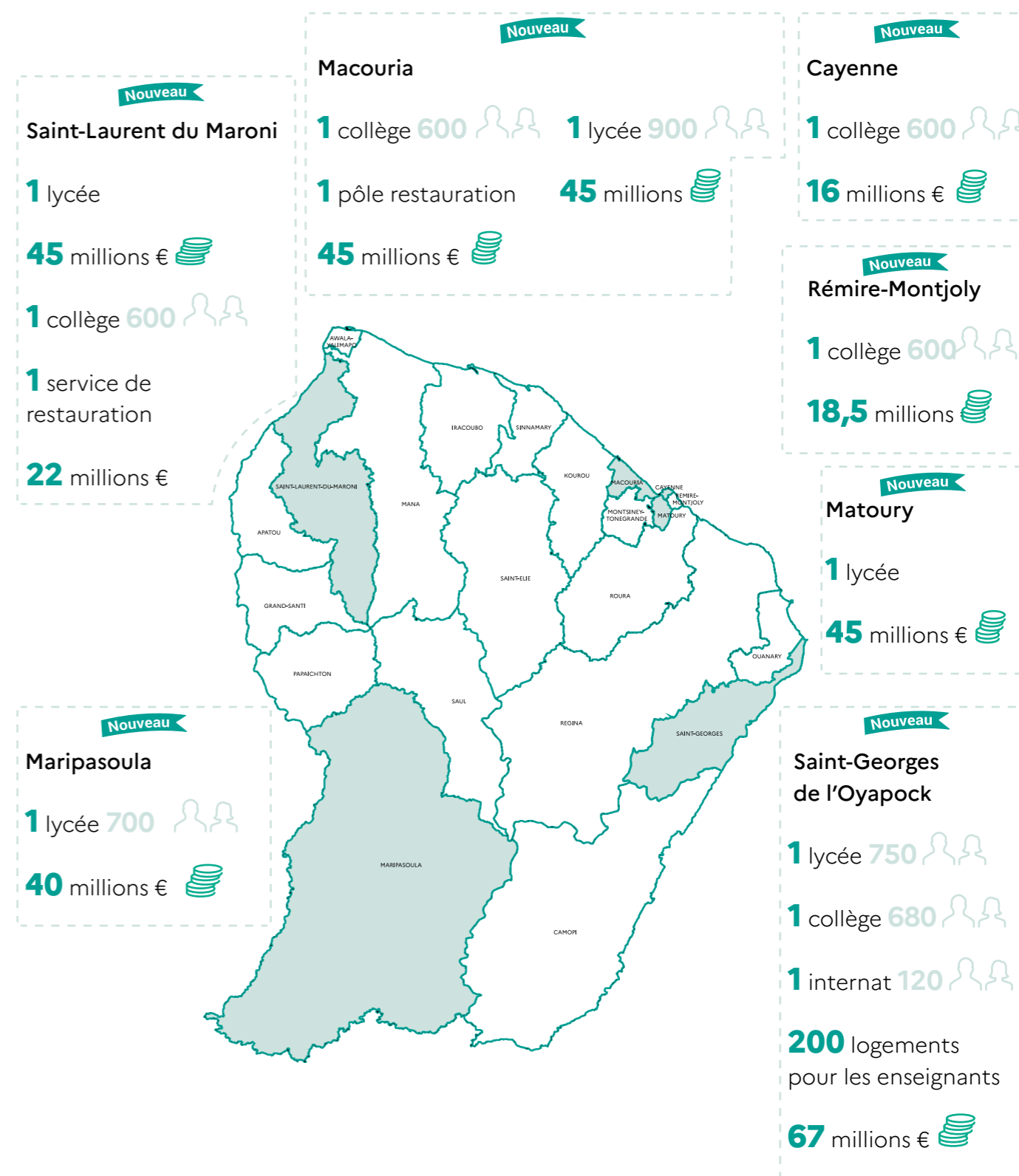
Les murs des établissements, en dehors des locaux administratifs, appartiennent aux collectivités :

- municipalités pour les écoles
- CTG pour les collèges (34) et les lycées (14)



Perspectives d'avenir

Suite aux Accords de Guyane, dans le cadre de la programmation de construction de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Rectorat travaille avec la CTG et les services de l'Etat à la construction de 10 établissements, programmés pour répondre au plan de rattrapage d'urgence.

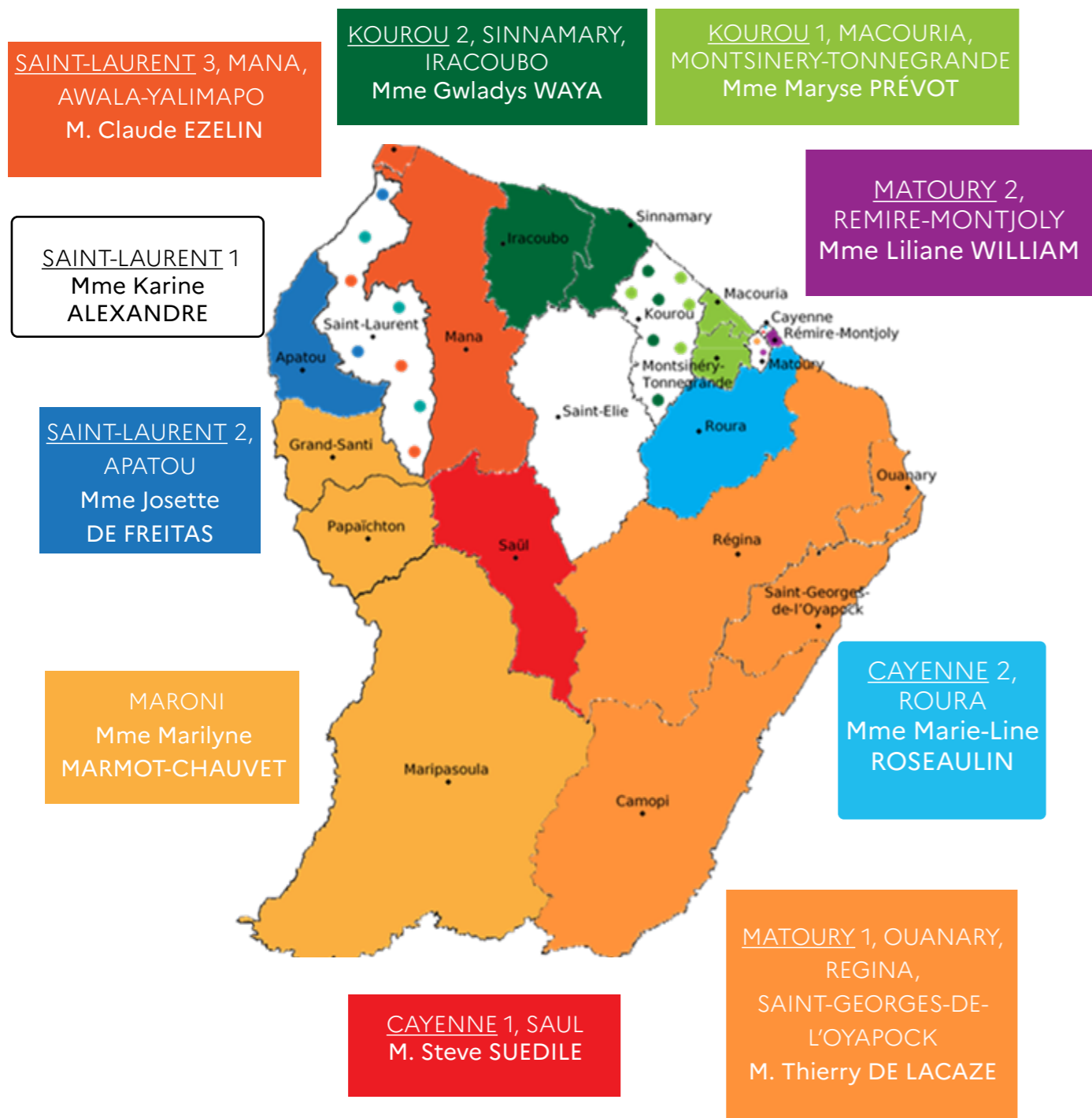


Source : CTG

Inspecteurs de l'Education Nationale responsables des circonscriptions 1er degré

L'académie est composée de 10 circonscriptions réparties comme ci-dessous :

ac-guyane.fr

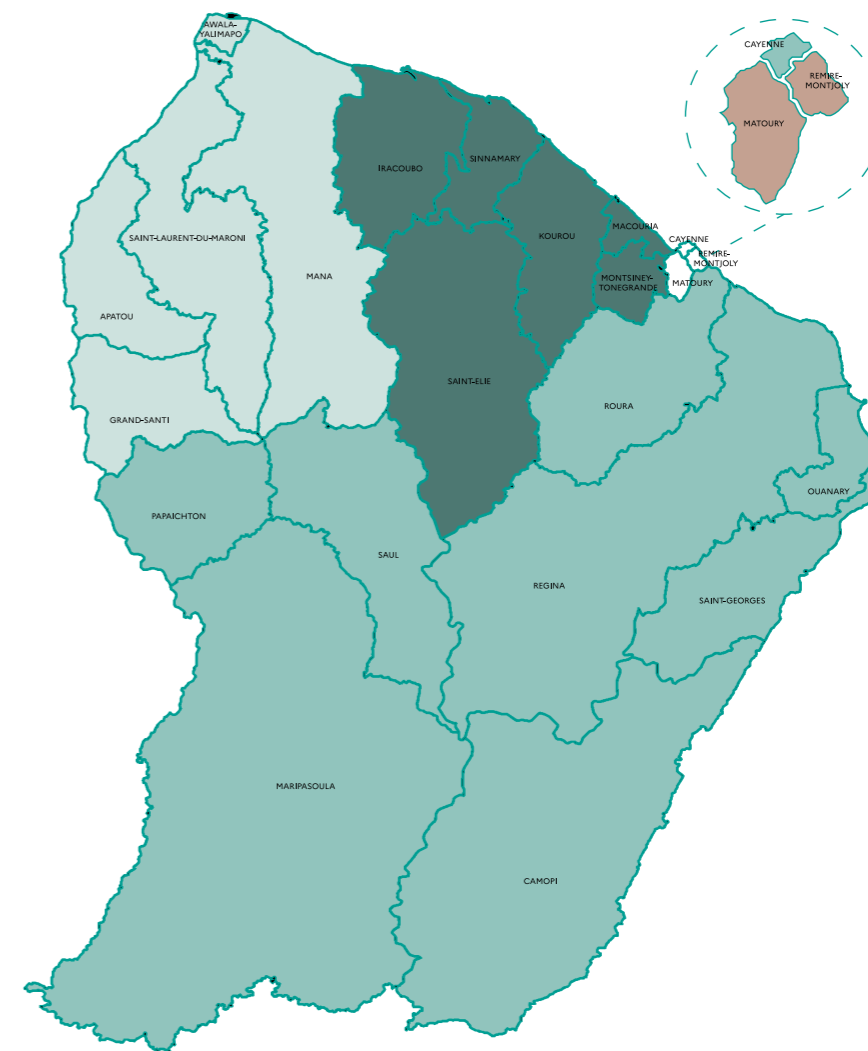


Bassins de formation

L'académie est divisée en 4 bassins de formation :

CAYENNE	REMIRE-MONTJOLY MATOURY	KOUROU	SAINT-LAURENT
Cayenne, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Georges, Camopi, Saül, Régina, Roura, Saint-Elie, Ouanary	Rémire-Montjoly Matoury	Iracoubo Kourou, Macouria Sinnamary, Montsinéry-Tonne-grande Saint-Elie	Apatou, Mana, Saint-Laurent du Maroni, Grand-Santi, Awala-Yalimapo

ac-guyane.fr



CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE



LES ÉLÈVES

85 149

écoliers, collégiens et lycéens

45 626 élèves du premier degré

39 523 élèves du second degré

24643 collégiens
(y compris **634** ULIS et **1134** SEGPA)

14 074 lycéens
(dont **7 009** lycéens professionnels)

806 étudiants de formation Postbac
(BTS – CPGE – DCG)



LES ENSEIGNANTS

8 749

agents de l'éducation nationale
(ensemble du personnel de l'académie)



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

235

écoles et établissements du second degré publics et privés

182 écoles

dont **56** écoles maternelles et **129** écoles élémentaires et primaires

37 collèges

16 lycées

9 lycées polyvalents,
5 lycées généraux et technologiques
2 lycées professionnels

CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE

LES DIPLÔMES



81,36 %

Taux de réussite au **diplôme national du brevet** (DNB)

91,07%

Taux de réussite au **baccalauréat Général**

74,75 %

Taux de réussite au **baccalauréat Professionnel**

85,36%

Taux de réussite au **baccalauréat Technologique**

- Série ST2S : **81,03%**
- Série STHR : **57,14%**
- Série STi2D : **92,37%**
- Série STL : **63,64%**
- Série STMG : **91,61%**

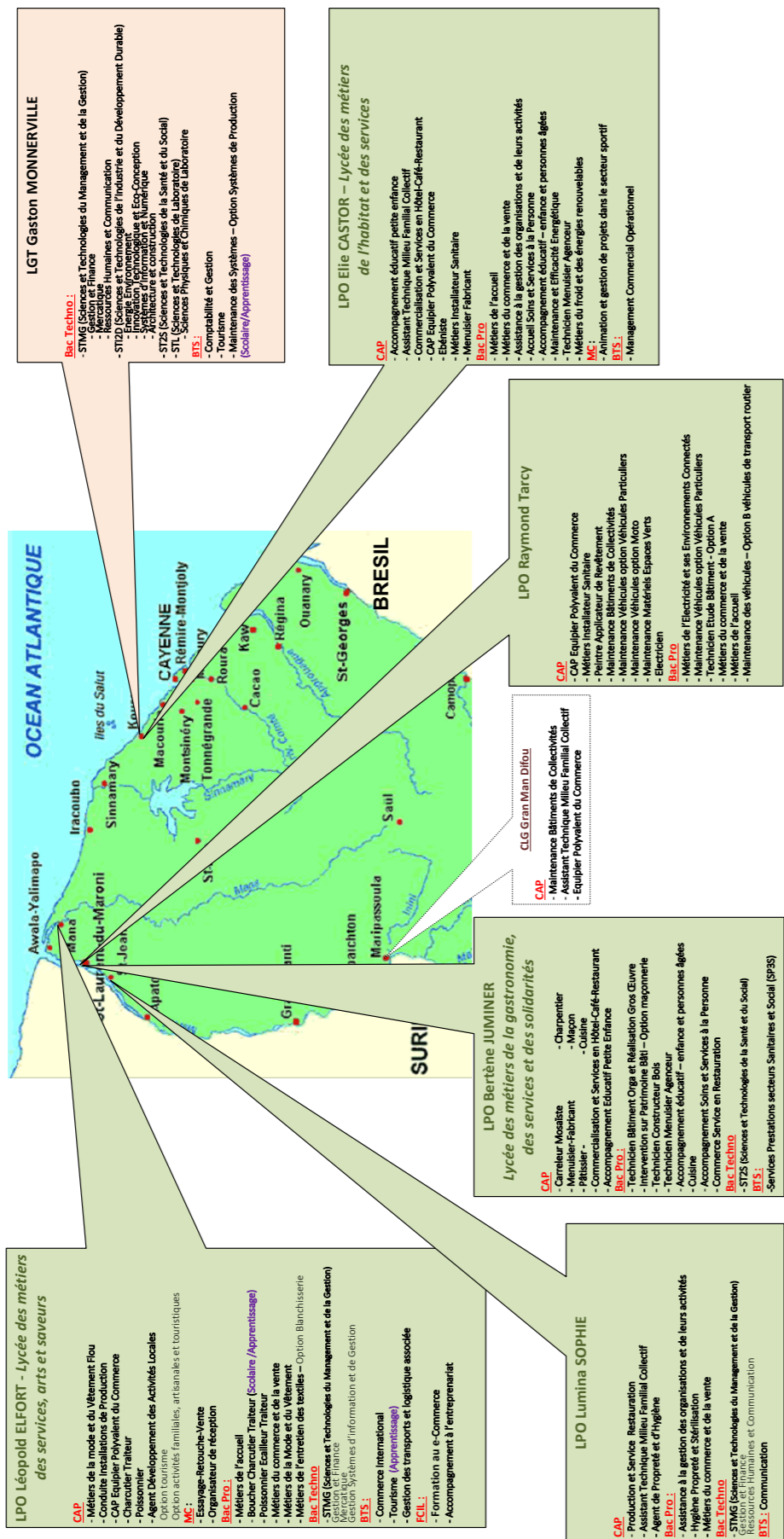
Carte des enseignements de spécialité 2021

Zones Lycées		Ile de Cayenne							Kourou		Saint-Laurent du Maroni / Mana				
		Lama-Prévoit	Léon-Gontran Damas	Melkior Garré	Félix Eboué	Balata	Externat Saint-Joseph	Sainte-Thérèse	Anne-Marie Javouhey	Gaston Monnerville	Élie Castor	Léopold Elfort	Lumina Sophie	Bertène Juminer	Raymond Tarcy
7 enseignements de spécialité devant être accessibles aux élèves dans un périmètre raisonnable	Humanités, littérature et philosophie	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	x
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	X	X	X	X	X	X	X		X	x	X	X	X	x
	Langues, littératures et cultures étrangères	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
	Mathématiques	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
	Physique-chimie	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
	SVT	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
	SES	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Autres enseignements de spécialité	Arts	X (CAV)	X (musique)		X (théâtre et arts plastiques)	X (CAV)				X (théâtre, histoire des arts)	X (Arts plastiques) (2020)		X (arts plastiques)		
	Biologie, écologie														
	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité		X							X			X		
	Numérique et sciences informatiques	X	X	X	X	X	X			X	X	X		X	
	Sciences de l'ingénieur		X				X (2022)			X					X
	Éducation physique pratiques et culture sportives				X										X

Carte des formations professionnelles

CARTE DES FORMATIONS INITIALES VOIES PROFESSIONNELLE ET TECHNOLOGIQUE Etablissements Publics - Guyane Ouest 2021-2022

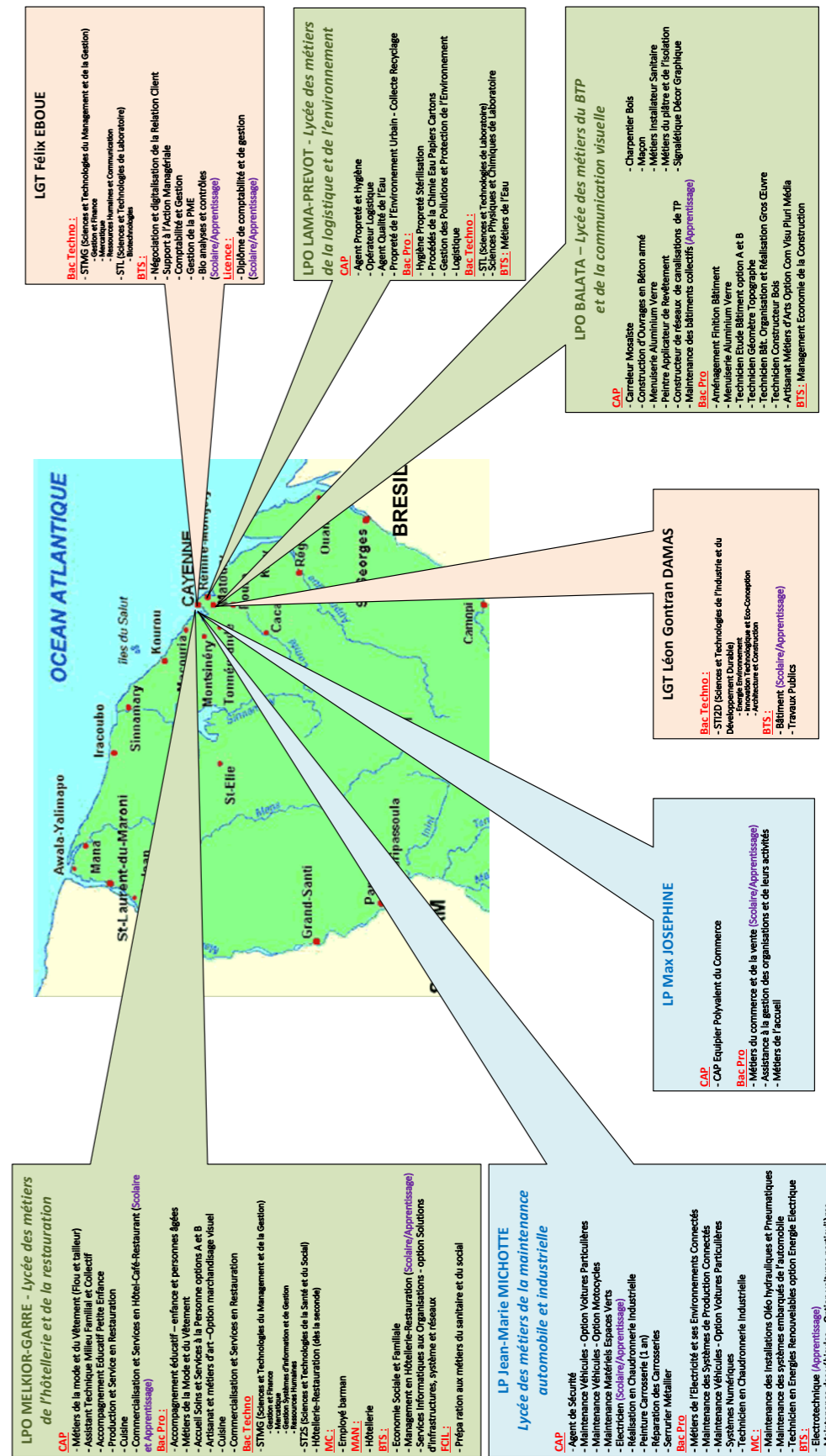
Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue



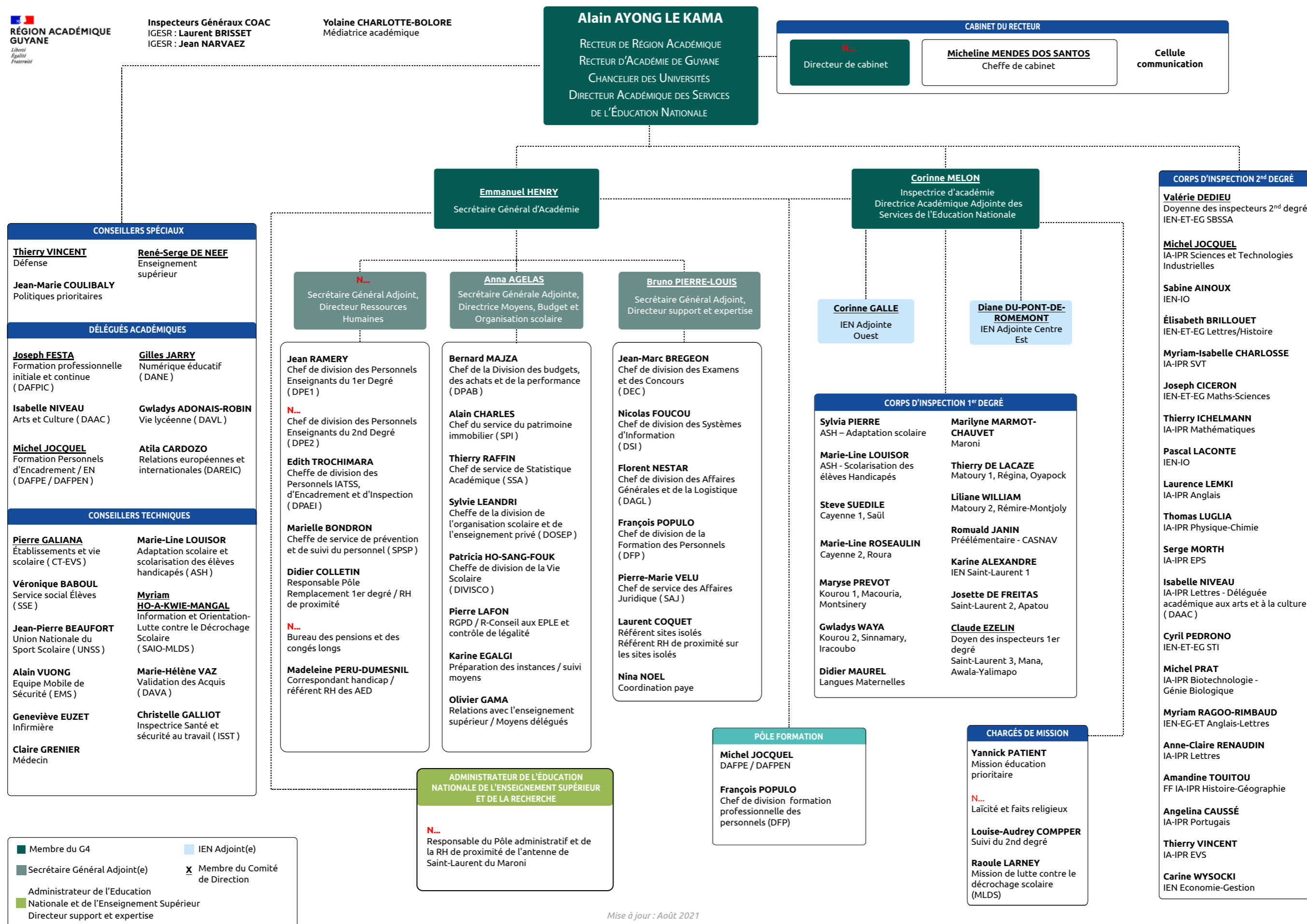
Carte des formations professionnelles

CARTE DES FORMATIONS INITIALES VOIES PROFESSIONNELLE ET TECHNOLOGIQUE Etablissements Publics - Guyane Centre-Est 2021-2022

Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue

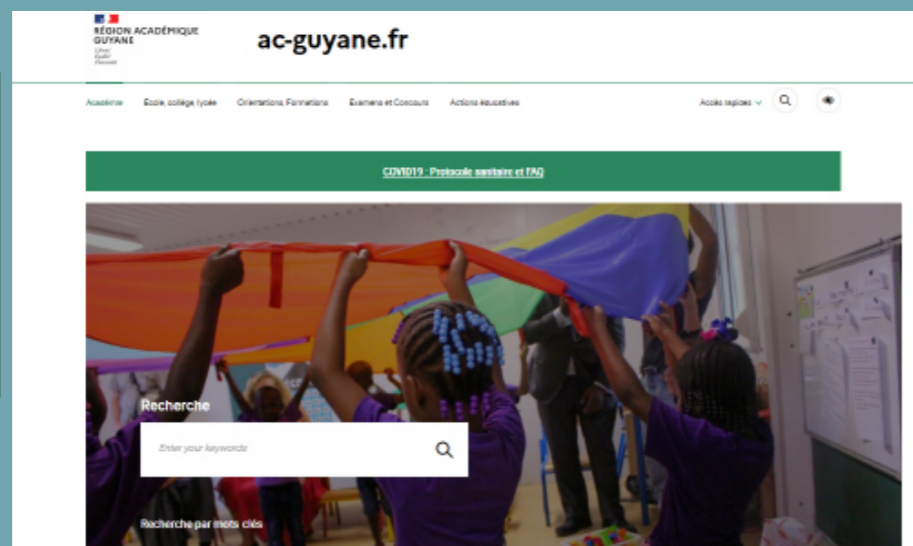


Organigramme



Nouveau site académique

À partir du 6 octobre le site académique connaît une métamorphose et fait peau neuve : Plus ergonomique, plus intuitif, simple d'utilisation.



RECHERCHER

Effectuez une recherche en tapant vos mots-clés

Le moteur de recherche évolue, pour des résultats plus rapides et mieux référencés, ainsi que le temps de réponse général du site académique.

Un design épuré et une interface plus claire permettent de retrouver plus facilement le contenu qui vous intéresse.



Une meilleure accessibilité, permettant un paramétrage optimal en fonction des préférences ou handicap de chacun et chacune.



Source : Cellule Communication

Campus des métiers et des qualifications



LPO Balata - Lycée des Métiers du BTP
Établissement support - RN1 - 97351 MATOURY
Marc TAILLANDIER / Proviseur

Courriel : marc.taillandier@ac-guyane.fr
Téléphone : 0594 35 07 83

Hadj BOUCHEHIDA / Directeur Opérationnel du Campus

Courriel : hadj.bouchehida@ac-guyane.fr
Téléphone : 0694 43 15 63

**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES QUALIFICATIONS**

D'EXCELLENCE
Bois, Éco-construction
et Écotechnologie

L'année 2021 a été synonyme de concrétisation pour le Recteur de l'académie de Guyane. En effet le label de "campus des métiers et des qualifications" a été attribué à 2 projets et renouvelé pour 1 autre avec mention. Les deux nouvelles labellisations sont celle du campus des métiers et des qualifications de l'Aéronautique et du Spatial et celle du campus des métiers et des qualifications Santé, Social, Bien-être. Le label renouvelé celui du campus des métiers et des qualifications Bois Ecoconstruction et Ecotechnologie se voit quand à lui remettre la mention d'Excellence.

Les Campus des Métiers et des Qualifications s'inscrivent dans notre ambition d'une académie tournée vers l'excellence, pour tous et sur l'ensemble du territoire. Associant des acteurs de la formation professionnelle autour de filières économiques stratégiques, les Campus recherchent des synergies entre des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation par apprentissage, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises.



Nom établissement : LPO Bertène Juminer

Route de Saint-Maurice
97300 Saint-Laurent du Maroni

Patrick ARNOLIN / Chef d'établissement

**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES QUALIFICATIONS**
D'EXCELLENCE
Santé, Social et Bien-être

Courriel : patrick.arnolin@ac-guyane.fr

Téléphone : 0594 34 22 00



Nom établissement : IUT de Kourou

4, avenue Bois Chaudat
BP 725 - 97387 Kourou

Idris SADLI / Directeur

Courriel : idris.sadli@univ-guyane.fr

Téléphone : 0594 32 80 00

**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES QUALIFICATIONS**
D'EXCELLENCE
Aéronautique et Spatial

Positionnés sur des filières porteuses d'emploi, les Campus des Métiers et des Qualifications de Guyane proposent des pôles d'excellence offrant une gamme de formations technologiques et professionnelles jusqu'au plus haut niveau. Ils permettent ainsi de mieux adapter l'offre de formation aux besoins des acteurs, d'anticiper et d'accompagner les évolutions technologiques, de promouvoir la recherche et l'innovation, autant

d'éléments indispensables pour répondre efficacement aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et se préparer sereinement aux défis économiques de demain.

Source : GIP-FCIP

Rectorat et Université associés pour l'avenir de la Guyane

Le Rectorat et l'Université de Guyane, ont au fil des années tissés des liens forts au travers de différents partenariats dans le cadre de dispositifs tels que les emblématiques cordées de la réussite. Un accompagnement à l'orientation des élèves dès la 4ème vers l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle. Autre formation emblématique, le Master MEEF dispensé par l'INSPE qui propose à partir de cette année scolaire 2021-2022 le CAPES SVT. D'autres nouveaux parcours et dispositifs renforcent les précieuses attaches entre les deux institutions partout sur le territoire.

Le Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE ou 3PE)

Suite à un appel à projet des MESRI et MENJS, le Rectorat de Guyane (DAASEN, IA-IPR Lettres, IA-IPR Maths, CSES, IEN 1er degré, Proviseur Lycée B. Juminer, Proviseure Lycée Melkior-Garré, Doyenne des IA-IPR) et l'Université de Guyane (Responsable Licence de lettre, Responsable du Master MEEF PE de l'INSPE, Coordinatrice de la filière Lettres, Responsable de la filière Mathématiques, Directrice de la Scolarité de la Recherche et de la Vie Etudiante, Vice-Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) se sont associés afin de proposer le parcours PPPE aux élèves de terminale. Il s'agit d'une formation post-bac d'excellence, aboutissant en 5 ans (Licence + Master) au Professorat des écoles. Les enseignements seront dispensés à la fois à l'UG, en lycée et en milieu professionnel (stage dans des classes ou en milieu éducatif). Deux parcours sont à distinguer, la formation 3PE Lettres installé au lycée Melkior-Garré, adossé à la Licence de Lettres de l'UG et la formation 3PE Maths installé au lycée Bertène Juminer, adossé à la Licence de Maths de l'UG. 30 étudiants ont été retenus pour chacune des filières.

Le Campus Connecté ou Kamalaguli Connect

Accéder à l'enseignement supérieur en formation initiale ou continue en distanciel, tel est l'objectif du campus connecté. Le Rectorat, l'Université de Guyane et la Mairie de Saint-Laurent ont décidé de créer un espace dans la commune de l'Ouest, équipé en matériel informatique et numérique, permettant l'accès à toute formation (BTS, CPGE, DUT, BUT, LMD ...). Ce campus connecté est l'aboutissement de la réponse à un appel à projets vers les collectivités locales, issu du Programme d'investissements d'avenir (PIA, 25 millions d'euros). 49 lauréats de la 3ème vague en sont issus, répartis sur 15 territoires et collectivités, dont la Guyane. Le projet est porté ici par la Mairie de Saint-Laurent du Maroni. Le campus connecté bénéficie à 90 étudiants.

PEGASE ou Pôle Education-recherche de l'académie de Grenoble sur les Apprentissages fondamentaux pour réduire les inégalités à l'Ecole

Centré sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux (langage et mathématiques), PEGASE tend à permettre de contribuer à la réduction des inégalités scolaires, sociales, territoriales et cognitives sur les territoires de Grenoble et Guyane dans le cadre d'un partenariat entre leurs Rectorats et Universités respectifs. Le projet a permis notamment l'éclosion de « points relais de proximité » appelés EduLab au Collège Auxence CONTOUT et Pupillab à l'INSPE de Guyane. Il s'agit concrètement de salles de classe mises à disposition pour tester expérimentalement des ressources produites dans le cadre de projets, mais aussi permettre des rencontres et collaborations entre enseignants, formateurs et chercheurs ou encore d'espaces de référence permettant d'animer des dynamiques locales sur le terrain.

Lutte contre le Harcèlement scolaire : cheval de bataille de l'académie

Le harcèlement nuit gravement à la vie scolaire des élèves. Le Recteur de Guyane est fortement attaché à la lutte contre ce fléau et invite tous les chefs d'établissement à en faire une priorité. Le harcèlement est un délit, quel que soit le cadre dans lequel il s'exerce (art. 222-33-2-2 du code pénal). Décrit comme un enfer quotidien par les victimes, il se caractérise par des violences répétées, exercées par un ou plusieurs élèves sur un autre élève en position de faiblesse, avec le soutien plus ou moins actif de « supporteurs ».

Ces faits de violences verbales, physiques et ou psychologiques souvent tabous, peuvent entraîner des situations graves et irréversibles telles que : l'absentéisme, le décrochage scolaire ou encore la tentative de suicide...

Une scolarité marquée par ces situations récurrentes n'offre aux élèves que des représentations de la loi du plus fort, du silence et la non-assistance à personne en danger.

Notre plan académique de prévention, en adéquation avec les grandes orientations nationales, se décline en quatre axes prioritaires :

- Sensibiliser dès le plus jeune âge,
- Prévenir de manière efficace en lien avec les familles et les partenaires de l'Ecole,
- Renforcer la formation des personnels,
- Prendre en charge les situations.

Des moyens de lutte au sein des établissements

La loi oblige tous les établissements scolaires du 1er et 2nd degré à instaurer un plan de prévention conformément à l'article R 421-20 du code de l'éducation, afin de prendre en compte toutes les situations de harcèlement et de cyberviolences.

Au-delà de ce plan, de nombreuses opérations de sensibilisation sont mises en place dans les écoles.

- **La journée nationale NAH (Non Au Harcèlement)** : cette journée dédiée à la prévention et la sensibilisation eu cœur des établissements a lieu chaque premier jeudi du mois de novembre.
- **Le concours national Non au Harcèlement** :

Des prix pour distinguer les affiches et vidéos conçues par les élèves de l'école primaire à la classe de terminale. Un concours en partenariat avec la MAE.

Tous les établissements et école de Guyane sont mobilisés. Les objectifs poursuivis sont :

- d'afficher la volonté de contrer ce phénomène,
- d'assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves, de tous les personnels
- de transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont : la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue, l'écoute et le respect mutuel.

Les élèves au cœur de l'action

Le dispositif emblématique de la lutte contre le harcèlement est celui des ambassadeurs.

Elèves ambassadeurs : Les lycéens, les collégiens et les jeunes ambassadeurs pour les écoliers, deviennent acteurs de la prévention. Ce dispositif permet aux élèves de sensibiliser leurs pairs pour une meilleure prise de conscience et compréhension de la problématique. Les enjeux : faire des jeunes des citoyens responsables, créer de la cohésion, un sentiment d'appartenir à une communauté scolaire autour de valeurs communes partagées en faveur d'un meilleur climat scolaire.

Parents ambassadeurs : Renforcer le partenariat avec les parents et leur implication est important. Après avoir été formé par l'EMS (Equipe Mobile de Sécurité), les parents ambassadeurs ont pour mission principale de sensibiliser les familles sur la question du harcèlement voire parfois de les orienter.

Des équipes pluridisciplinaires spécialement dédiées au traitement des situations de harcèlement s'organisent autour des référents Non au Harcèlement des établissements scolaires et écoles. Nos jeunes guyanais sont de plus en plus impliqués dans cette lutte. Une lutte qui s'affiche également sur notre site académique www.ac-guyane.fr.

AEPGC : un nouveau dispositif pour les élèves

Depuis 2014, un ensemble de formations pour « la prévention et la gestion de crises en milieu scolaire » a été conçu pour répondre aux besoins de professionnalisation des différents acteurs contribuant à la sécurité des établissements. La formation « culture de la sécurité » est destinée à l'ensemble des personnels d'encadrement de l'éducation nationale et des équipes mobiles de sécurité (EMS). Afin de promouvoir la culture de sécurité cette fois auprès des élèves, l'académie de Guyane a décidé en 2019 de mettre en place une formation à destination intitulée : « Assistants Elèves de Prévention et Gestion de Crise ». Une initiative unique au sein de l'Education Nationale, suivie avec beaucoup d'attention par la MPVMS-DGESCO (Mission de Prévention des Violences). Ce nouveau dispositif appelé AEPGC, est destiné aux élèves volontaires des EPLE et des classes de CM1 et CM2 du 1er degré. Il a vu le jour en septembre 2019. La formation de ces élèves est construite et co-animée par un formateur académique « gestion de crise », les chefs d'établissement et leur équipe éducative. A l'issue de cette formation, les élèves stagiaires sont en capacité de transmettre la culture de sécurité et la culture de citoyenneté aux élèves pairs.

Un rôle majeur pour les élèves

Les missions des AEPGC sont les suivantes :

- Aider à renforcer et à diffuser une culture de sécurité ;
- Aider à diffuser les valeurs de la république ;
- Aider à sensibiliser les élèves pairs à la gestion de crise ;
- Aider à sensibiliser les élèves pairs à la gestion de stress ;
- Aider à faire remonter les signaux faibles d'une

crise.

Leurs formations ont eu lieu à Kourou, Saint-Georges de l'Oyapock, Sinnamary, Iracoubo, Papaïchton, Saint-Laurent-Du- Maroni, Matoury, Cayenne et à Mana. L'académie de Guyane compte actuellement 258 AEPGC formés, répartis sur l'ensemble du territoire : 14 collèges et 4 lycées ont formés leurs élèves sur la thématique de la gestion de crise. Nous comptabilisons 216 AEPGC pour les collèges et 42 pour les lycées. L'académie espère en former dans toutes les écoles et tous les EPLE.

Promouvoir pour créer l'émulation

Afin de faire connaître le dispositif dans les EPLE et les écoles, un challenge vidéo « Devenir AEPGC » a été mis en place en janvier 2021 au sein de notre académie.

2 lycées et 3 collèges ont relevé le défi.

- Le 1er prix académique, catégorie Collèges : a été attribué au Collège **Henry AGARANDE** de Kourou ;
- Le 1er prix académique, catégorie Lycées a été attribué au lycée **Lumina SOPHIE** de Saint Laurent du Maroni ;
- Un Prix spécial mise en scène a été attribué au Collège **Justin CATAYEE** de Cayenne ;
- Un Prix spécial coup de cœur du jury : Collège **Constant CHLORE** de St Georges de l'Oyapock.

Pôle santé académique

Le Pôle Santé de l'académie de Guyane est situé au rectorat à Cayenne, site de Troubiran.

Il est composé :

- d'un médecin conseillère technique, Dr Claire Grenier
- d'une infirmière conseillère technique, Mme Geneviève Euzet
- d'une secrétaire médicale, Mme Annick Lacourte
- D'une cellule spéciale COVID

Il est joignable au 0594 27 21 24.

Avec une équipe de 9 médecins scolaires et 58 infirmières, le pôle santé académique œuvre en faveur des personnels et des élèves.

La santé au sein des établissements en contexte COVID-19

Les personnels de santé de l'académie sont des référents de choix pour accompagner les écoles et établissements scolaires dans la mise en œuvre des protocoles sanitaires, le renforcement des connaissances par l'organisation de formations aux gestes barrière et la prise en charge de toute personne (personnel ou élève) suspecte de présenter des signes de COVID.

Tous les établissements scolaires peuvent s'appuyer sur leur infirmière ainsi que sur un médecin référent (liste disponible sur le site académique ou au secrétariat médical du rectorat).

Missions essentielles du Pôle Santé

Chaque établissement secondaire est doté d'une ou deux infirmières, sur lesquelles les chefs d'établissement peuvent s'appuyer pour toutes les questions santé, l'organisation des différentes actions de prévention et de promotion de la santé. Les infirmières travaillant en collège sont également en charge des écoles du secteur qui y sont rattachées.

Les médecins scolaires, chacun dans son secteur, organisent les visites médicales dont l'objectif premier est de permettre à tous les élèves, quel que soit leur état de santé, d'être scolarisés dans

les meilleures conditions possibles. Ces visites médicales concernent les enfants de grande section de maternelle, les lycéens professionnels appelés à travailler sur machine dangereuse, mais également les élèves présentant des pathologies chroniques (mise en place de Projet d'Accueil Individualisé, PAI) ou des troubles des apprentissages (mise en place de Plan d'Accompagnement Personnalisé PAP).

Un accompagnement sur mesure pour les élèves

Ces PAI et PAP sont à demander en priorité en début d'année scolaire afin de favoriser au plus tôt l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles. Les PAP permettent également de faire les demandes d'aménagement d'épreuves pour l'ensemble des examens (DNB, baccalauréat, examens professionnels). Les dossiers de demande d'aménagement doivent être finalisés avant les vacances de la Toussaint (volet parental et volet pédagogique) afin que les dossiers puissent être traités par le service médical puis adressés à la DEC avant la date limite.

Bien qu'en augmentation par rapport à l'année précédente, le nombre limité de médecins impose de prioriser les actions vers les élèves qui en ont le plus besoin. Afin d'assurer une équité pour l'ensemble des élèves de l'académie, des missions de santé, initiées en 2018, (dépistage, visites médicales, action de promotion de la santé) sont organisées dans les communes de l'intérieur en partenariat avec les structures de soin locales (CDPS).

Actions en direction des personnels

Les personnels en situation de handicap et devant bénéficier d'aménagement de leur poste de travail doivent se rapprocher du secrétariat du pôle santé. De même lors des mouvements inter et intra académique, ces personnels peuvent bénéficier de bonification, sous réserve d'envoyer leur dossier médical au pôle médical. Une convention avec le centre de médecine du travail de Cayenne (CISTC) permet d'assurer l'ensemble des visites médicales statutaires.

Action sociale

L'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'Etat et de leurs familles, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

Les Aides Sociales d'Initiatives Académiques (ASIA) et les Prestations interministérielles (PIM).

Les prestations d'action sociale sont accordées à 2 conditions :

- au titre des prestations interministérielles (PIM) définies par le Ministère de la fonction publique et de l'aide à l'installation et à l'équipement (CIV)
- au titre des actions sociales d'initiative académique (ASIA), définies par le recteur. Les secours et les prêts à court terme sans intérêts sont accordés par le recteur après avis de la commission académique d'action sociale (CAAS) dont relèvent les agents.

Ces prestations accordées sous conditions (cf. tableau récapitulatif des aides) ont un caractère facultatif. De ce principe, il résulte qu'elles ne peuvent être accordées que dans la limite des crédits prévus à cet effet et que leur paiement ne donne lieu à aucun rappel.

Les bénéficiaires :

- Les agents de l'enseignement public ou privé sous contrat en activité,
- Les contractuels de droit public (contrat d'au moins 6 mois consécutifs) rémunérés sur le budget de l'État,
- Les retraités de l'Éducation nationale,
- Les veufs et veuves d'agents décédés et leurs enfants orphelins à charge, à condition qu'ils perçoivent une pension de réversion,
- Les assistants d'éducation rémunérés par un établissement public local d'enseignement (EPL), sous contrat de six mois minimum, peuvent également bénéficier des ASIA, du CIV, des prêts et secours et, parmi les PIM, de la prestation « chèques vacances ».

Les demandes de prestations interministérielles (PIM) et les actions d'initiative académique (ASIA) sont instruites par le service d'action sociale du rectorat. Les formulaires sont disponibles sur le site de l'Académie ou au Service d'action sociale au Rectorat de la Guyane –2ème étage –97300 CAYENNE.

Contacteur : Mme Catherine COCQUART au
0594 27 21 45

Courriel : catherine.cocquart@ac-guyane.fr

Les informations sont disponibles sur le site de l'académie :

www.ac-guyane.fr → volet « Personnels » et rubrique « Accéder à l'espace Personnels » Actions sociales – Campagne 2021.

- **Les prêts et aides exceptionnelles.**

En cas de difficultés, vous pouvez vous adresser à l'assistante sociale des personnels de l'Education nationale. Elle étudiera avec vous la solution la mieux adaptée à votre situation et pourra présenter votre dossier en commission pour l'attribution éventuelle d'une aide exceptionnelles ou d'un prêt exceptionnel à court terme.

- **Les aides ne relevant pas du rectorat.**

Ces aides sont gérées par des prestataires extérieurs auprès de qui vous pouvez vous adresser pour tout renseignement complémentaire.

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/action-sociale-interministerielle>

- **L'aide au maintien à domicile**

Pour toute information vous pouvez accéder au site du ministère :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/amd>

SRIAS

En Guyane, la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS), placée sous l'autorité du Préfet de Région, met en place ou relaie des actions en faveur de plus de 12 500 agents et de plus 3600 retraités (actifs ou pensionnés).

La SRIAS est une commission composée de :

- représentants du personnel désignés par les organisations syndicales
- représentants de l'administration

Son président et ses membres sont nommés par arrêté du Préfet de Région, sur proposition des organisations syndicales.

Sous l'égide de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFF), le Comité Interministériel paritaire d'Action Sociale (CIAS) impulse la politique interministérielle au plan national déclinée au niveau régional par la SRIAS.

L'action sociale interministérielle (ASI) se constitue de prestations qui viennent compléter les dispositifs d'action sociale, culturelle et de loisirs mis en œuvre dans chaque ministère, par les bureaux d'action sociale. Elles visent à améliorer, directement ou indirectement, les conditions de travail et des agents de l'État et de leurs familles.

Dans la limite des crédits alloués par la DGAFF, la SRIAS élabore un plan d'actions régionales.

Ce plan se décline en différentes actions :

Sociales

- réservation de berceaux en crèche
- réservation de logements d'urgence ou temporaire (les agents, sur site isolé, malades ou devant faire du fret, peuvent être hébergés sur Cayenne, le temps des démarches), bientôt la ville de Saint Laurent sera dotée du même dispositif.
- la mise en place d'un dispositif de location-

accession (louer 5 ans et acheter votre logement la 6 ème année) sur Saint Laurent 96 logements T4 et selon les disponibilités des T2, T3. Notre volonté est de multiplier le dispositif sur d'autres communes.

- actions d'information, de formation et de sensibilisation (séminaire de préparation au départ en retraite)
- Pass Time (réductions dans une centaine de restaurants)

Culturelles et sportives

- course interministérielle de pirogue (trophée Patrick SERVIER)
- sorties intergénérationnelles
- découverte du patrimoine culturel par les fleuves
- sortie à la découverte de la faune au Zoo
- spectacles en partenariat avec des Établissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC)
- journée récréative de Noël à Cayenne et Saint-Laurent-Du-Maroni
- Une carte de membre gratuite et disponible sur demande auprès du secrétariat est nécessaire pour prétendre au dispositif sur présentation d'un justificatif de votre administration (bulletin de paye, arrêté, carte professionnelle...)

Contact de la SRIAS :

srias@guyane.pref.gouv.fr

Secrétariat Victoire HUTCHINSON
05 94 29 63 41

Président de la SRIAS Guyane:

Mohamed BAHLOUL
mohacpe@yahoo.fr
07 67 50 39 37

Site sur lequel est situé la SRIAS :

Parc REBARD
Avenue du Général Virgile
97 300 Cayenne

Protection sociale

En tant que nouveau personnel fonctionnaire ou assistant d'éducation votre assurance maladie obligatoire est gérée par le centre de Sécurité sociale MGEN.

En tant que nouveau personnel contractuel, AESH, professeur contractuel, professeur alternant votre assurance maladie obligatoire peut être gérée, sous conditions, par le centre de Sécurité sociale MGEN.

MGEN vous accompagne pour réaliser votre rattachement et répondre à toutes vos questions.

Contact par téléphone au **3676** (dites « RDV rentrée »), par mail à sd973@mgen.fr, en vous connectant à <https://www.mgen.fr/affiliation/guyane>

Soutien et accompagnement des agents

Pour agir en faveur de la prévention des risques professionnels et la promotion de la santé au travail, le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) et la MGEN ont signé un accord cadre, créant les Réseaux **Prévention Aide et Suivi (Réseaux PAS)**. Ces réseaux sont pilotés et financés à parité par l'Éducation nationale et la MGEN. Ils permettent dans le cadre d'échanges paritaires de contribuer aux actions de formation et d'accompagnement des agents.

Parmi ces actions, les **Espaces d'Accueil et d'Écoute (EAE)** permettent aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.

Appelez le 0805 500 005 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 pour prendre RDV.

- Ces entretiens se déroulent dans le respect de la vie privée et du secret professionnel. L'objectif est de répondre aux difficultés personnelles ou professionnelles des agents.
- Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie.
- Ce ne sont pas des lieux de soin : le nombre d'entretiens est limité à trois par an, et, si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

Les entretiens sont assurés par deux psychologues du travail

extérieures à l'institution dans un bureau situé dans les locaux de MGEN au 2844 Route de Montabo à Cayenne (à l'arrière du bâtiment) les mercredis entre 14h30 et 16h30.

Actions concertées :

- cofinancées par MGEN et le ministère de l'Éducation nationale

Les bénéficiaires :

- Agents et leurs ayants droit, adhérents ou non à MGEN
- Aides financières pour les actifs ou retraités en situation de handicap ou de dépendance

Les prestations

- Des aides pour les actifs en arrêt de travail ayant besoin d'une aide à domicile
- Des prestations particulières pour l'achat de matériel spécialisé (appareillages, fauteuils roulants, aménagement du logement ou du véhicule), après intervention des dispositifs publics
- Des réservations de places de crèches adaptées ou structures pour personnes en situation de handicap, d'EHPAD pour personnes en situation de dépendance
- L'organisation de séjours de vacances pour personnes en situation de handicap (de 6 à 60 ans)
- Des réseaux prévention aide et suivi (PAS) pour agir en faveur de la prévention des risques professionnels:
 - + Des espaces d'accueil et d'écoute : entretien confidentiel et gratuit avec un psychologue sur rendez-vous ou par téléphone (0805 500 005)
 - + Des actions individuelles ou collectives. Exemples : troubles musculo-squelettiques, voix, santé au travail...
- D'autres partenariats avec MGEN peuvent être mis en place localement relatifs à la santé, avec les structures et établissements de MGEN.

Pour en savoir plus, contactez votre section départementale MGEN et voir contact n°13.

Associations agréées de l'Éducation Nationale

CRİK'ANARD, à Lille

Présentation de spectacle, promotion et initiation aux arts du cirque. Projet : sensibilisation et promotion de la santé aux travers des médias.

Création association 2003.

Mme. Laure Lambert

Secrétaire

laure.adele@gmail.com

0674951978

DAAC GUYANE, à Rémire-Montjoly

Dynamisation et promotion de la médiation dans les quartiers, l'animation, l'accompagnement social des personnes, le soutien de projets de proximité, le travail en réseau et la création d'évènements dans les domaines du social, de la santé, la culture, le sport, etc.

Création association 2006.

M. Richardeson Constant

Directeur

direction@daacguyane.org

0694 09 79 72

SEVEN FITNESS, à Cayenne

Mise en place de cours de self-défense à destination des lycéennes et personnels féminins de deux établissements scolaires (lycée Max Joséphine et lycée Anne-Marie Javouhey) dans le cadre des fonds Catherine de lutte contre les violences conjugales.

Création association 2015.

M. Joël Mortin

Directeur

seven7fitness@gmail.com

0694 03 61 04

CREAAm, à Cayenne

Valoriser, promouvoir et développer les patrimoines Afro amazoniens de la Guyane, notamment le DJOKAN et le GAYA (arts martiaux). Projet : Initier les élèves du collège Dumesnil au DJOKAN (sport de combat) afin de les aider à avoir une meilleure maîtrise de soi, apprendre certaines

valeurs et le respect de l'autre. Développer un bon équilibre sport/ esprit et créer progressivement une cohésion au sein et en dehors de l'établissement scolaire, entre les élèves.

Création 2016

M. Yannick Théolade

Directeur technique

creaamdeguyane@gmail.com

0694 28 51 52 / 07 67 52 46 74

GPS, à Cayenne

Acteur de la politique de promotion et d'éducation à la santé par et pour les professionnels du secteur sanitaire et social et de tout acteur assurant une action de prévention et d'éducation à la santé. Projet : former les formateurs de l'Éducation Nationale aux compétences psychosociales dans différents établissements des circonscriptions de Cayenne, Macouria, Roura, Matoury, etc.

Création octobre 2007, demande de renouvellement

M. François Rezki

Président

contact@gps.gf

0594 30 13 64

ASSOCIATION INTER QUARTIERS, à Macouria

Accompagnement social, culturel et sportif. Créer une dynamique de quartier. Projet artistique dans les écoles

Mme. Maud Gonzague

Présidente

maudgonzaguesaintecroix@gmail.com

0694 94 40 38

Associations agréées de l'Éducation Nationale

STIK, à Kourou

Promouvoir et développer la création et la connaissance du milieu bushi-nenge dans une optique d'échange culturelle; Défendre les droits et intérêts de la communauté; Gestion des ZDUC; Valoriser les savoir-faire traditionnel.

Création 2017

Mme Véonis Amalensi

Présidente

stik2020.asso@gmail.com

0694 06 08 34

ADIP GUYANE, à Cayenne

Association ayant pour but de promouvoir la profession des infirmiers puériculteurs, défendre leur carrière, harmoniser les pratiques professionnelles, agir pour le bien-être physique, psychologique et social de l'enfant et de sa famille, transmettre les valeurs et les compétences de la profession aux infirmiers étudiants puériculteurs.

Création 2015

Mme. Nathalie Caytan

Présidente

adip.guyane@gmail.com

0694 96 94 97

ACADEMIE SPORTIVE KAWANA, à Cayenne

Association proposant des camps sportifs, linguistiques, stages linguistiques et sportifs, etc. Exemple : faire du sport en parlant anglais.

Création 2017

Marie-Claire Newton

Présidente

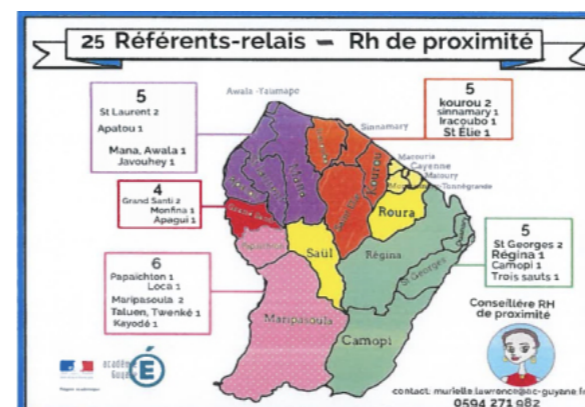
infoline@ask973.com

0694 01 62 21

Gestion des Ressources Humaines de Proximité

Le Ministre a lancé le 22 octobre 2020 le Grenelle de l'Éducation qui répond à trois mots clés qui sont les trois axes d'évolution qu'il souhaite pour notre institution et l'amélioration du service public de l'éducation : **reconnaissance, coopération et ouverture**.

L'objectif est en particulier de **transformer en profondeur la GRH de notre ministère et de développer la GRH de proximité**. Il convient donc de mettre en place une meilleure information de l'ensemble de nos personnels, une meilleure écoute, une plus grande capacité à apporter des réponses et un accompagnement plus individualisé, dans un contexte de mise en œuvre de la loi transformation de la fonction publique qui implique une adaptation de nos organisations et sans doute une évolution de nos métiers RH.



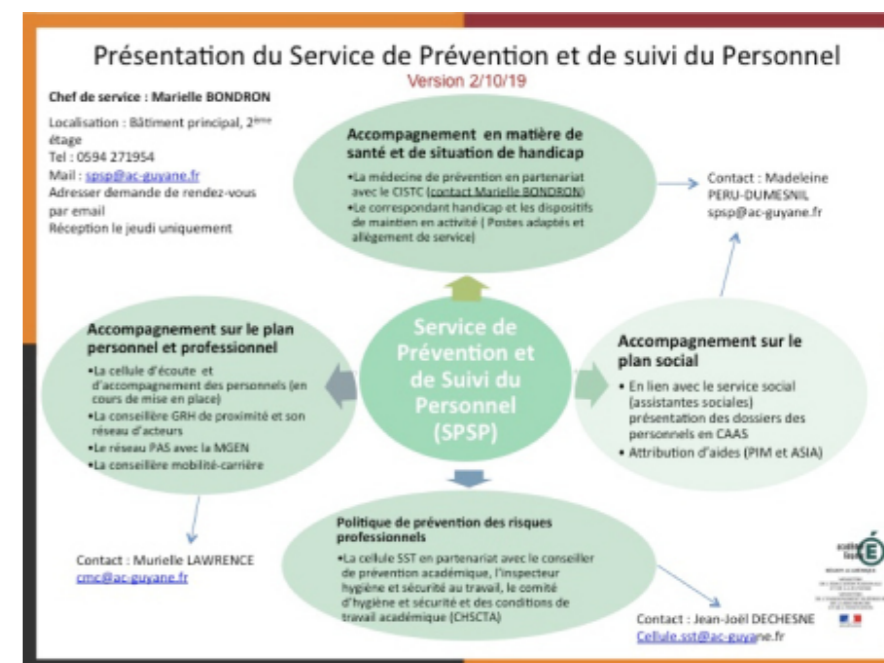
La feuille de route RH de l'académie de Guyane permettra de développer une véritable stratégie RH académique, en tenant compte des différentes géométries et des particularismes territoriaux. Cette ambition doit être portée par tous les acteurs RH de l'académie. Les acteurs de terrain que sont les chefs d'établissement, les IEN et les gestionnaires d'établissement ont tous été consultés dans le cadre de réunions de bassin spécifiques afin de produire une feuille en toute cohérence avec les réalités de terrain.

La feuille de route s'articule autour des 4 axes définis par les objectifs nationaux suivants :

- La proximité
- L'accompagnement
- La personnalisation des parcours
- L'amélioration du bien-être des personnels

Pour chacun des axes :

- Des objectifs opérationnels ont été définis
- Des actions à mettre en place ont été déterminées
- Et les acteurs identifiés



*Scannez le QR code pour accéder à la [feuille de route RH](#) :



Calendrier scolaire

ACADEMIE DE GUYANE

15/03/2021

CALENDRIER SCOLAIRE 2021 -2022

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
01 M Rentrée des enseignants	01 V	01 L Toussaint	01 M	01 S Jour de l'An	01 M	01 M Mardi Gras	01 V	01 D Fête du Travail	01 M	01 V
02 J Rentrée des Elèves	02 S	02 M	02 J	02 D	02 M	02 M Cendres	02 S	02 L	02 J	02 S
03 V	03 D	03 M	03 V	03 L	03 J	03 J	03 D	03 M	03 V	03 D
04 S	04 L	04 J	04 S	04 M	04 V	04 V	04 L	04 M	04 S	04 L
05 D	05 M	05 V	05 D	05 M	05 S	05 S	05 M	05 J	05 D Pentecôte	05 M
06 L	06 M	06 S	06 L	06 J	06 D	06 D	06 M	06 V	06 L.de Pentecôte	06 M
07 M	07 J	07 D	07 M	07 V	07 L	07 L	07 J	07 S	07 M	07 J
08 M	08 V	08 L	08 M	08 S	08 M	08 M	08 V	08 D Victoire 1945	08 M	08 V
09 J	09 S	09 M	09 J	09 D	09 M	09 M	09 S	09 L	09 J	09 S
10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V Abolition esclavage	10 D
11 S	11 L	11 J Armistice 1918	11 S	11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 J	17 D Pâques	17 M	17 V	17 D
18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 V	18 L DE PÂQUES	18 M	18 S	18 L
19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 S	25 L	25 J	25 S Noël	25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 S	26 M	26 J Ascension	26 D	26 M
27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L Lundi Gras	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 D	31 D		31 V	31 L		31 J		31 M		31 D

Jours fériés

Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022

Periodes scolaires

Le départ en vacances a lieu après la classe le jour de sortie mentionné, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Vacances scolaires

La période 1 s'étale sur 7 semaines et 4 jours de cours. La période 2 est de 6 semaines. La période 3 est de 7 semaines. La période 4 est de 5 semaines et 4 jours. La période 5 s'étale sur 9 semaines et 3 jours de cours entrecoupées du pont de l'ascension.

Rentrée des enseignants le mercredi 1er septembre 2021
 Rentrée des élèves le jeudi 02 septembre 2021
 Période 1 : Toussaint du samedi 23 octobre 2021 au lundi 08 novembre 2021
 Période 2 : Noël du samedi 18 décembre 2021 au lundi 03 janvier 2022
 Période 3 : Carnaval du samedi 19 février 2022 au lundi 07 mars 2022
 Période 4 : Pâques du jeudi 14 avril 2022 au lundi 2 mai 2022
 Fin des cours le samedi 9 juillet 2022

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Calendrier des manifestations

AOÛT

Journée des peuples autochtones : août 2021

SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine : 18 et 19 septembre 2021
 Journée Européenne du Patrimoine : 18 et 19 septembre 2021
 Semaine du développement durable : 18 septembre au 8 octobre 2021
 Journée nationale du refus de l'échec scolaire : 22 septembre 2021
 Journée nationale du sport scolaire : 22 septembre 2021
 Journée européenne des langues : 26 septembre 2021
 Accueil des assistants de langue : septembre 2021

OCTOBRE

Journée Mondiale des enseignantes, des enseignants, de l'éducation : 5 octobre 2021
 La semaine de l'engagement : 5 au 10 octobre 2021
 Festival International FIFAC du meilleur documentaire de création : 12 au 16 octobre 2021
 Pangï Uman Festi à Maripasoula : octobre 2021
 Elections des représentants de parents d'élèves : octobre 2021
 Semaine du goût : du 11 au 17 octobre 2021
 La quinzaine du créole : 2ème quinzaine d'octobre 2021
 Journée Internationale de la langue et de la culture créoles : 28 octobre 2021

NOVEMBRE

Fête de la science : 5 au 15 novembre 2021
 Journée internationale des droits de l'enfant : 20 novembre 2021
 Remise des palmes académiques : novembre 2021
 Salon du Numérique Guyanum : novembre 2021
 Le nouvel an Hmong à Cacao : novembre 2021
 Semaine de l'industrie : 22 au 28 novembre 2021

DÉCEMBRE

Journée de lutte contre le sida : 1er décembre 2021
 Journée nationale de la laïcité : 9 décembre 2021
 Les Jeux Kali'na à Awala Yalimapo : décembre 2021
 Forum post-bac 2021 : décembre 2021

Calendrier des manifestations

JANVIER

Hommage à Léon Gontran Damas : 22 janvier 2022

FEVRIER

Semaine de la persévérance scolaire : 14 au 18 février 2022

MARS

Journée de la femme : 8 mars 2022
 Printemps des Poètes : 12 au 28 mars 2022
 Semaine des maths : mars 2022
 Journée de l'eau : 22 mars 2022
 Semaine de la langue française et de la francophonie : 17 au 27 mars 2022
 Semaine de la presse : mars 2022
 Semaine d'éducation contre le racisme : 21 au 28 mars 2022

AVRIL

Printemps du théâtre : Avril 2022
 Printemps d'Ecole en chœur : Avril à Juin 2022

MAI

Journée de l'Europe : 9 mai 2022
 Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition : 10 mai 2022
 Guyan'art expro : mai 2022

JUIN

Journée Internationale des archives : 9 juin 2022
 Commémoration de l'abolition de l'esclavage en Guyane : 10 juin 2022
 Journées nationales de l'archéologie : 17 au 19 juin 2022
 Journée olympique : 23 juin 2022

JUILLET

Nuit Européenne des Musées : 3 juillet 2022
 La nuit du SANPULA : juillet 2022
 Histoire et mémoire de Gaston Monnerville : juillet 2022

Annuaire du rectorat

Cabinet du Recteur

Tél : 0594 27 19 07
E-mail : ce.recteur@ac-guyane.fr

Secrétariat Général (SG)

Tél : 0594 27 19 49
E-mail : sg@ac-guyane.fr

Direction des Ressources Humaines (DRH)

Tél : 0594 27 20 22
E-mail : drh@ac-guyane.fr

Direction Académique Adjointe des Services de l'Éducation Nationale (DAASEN)

Tél : 0594 27 21 70
E-mail : ia-daasen@ac-guyane.fr

Cellule Archives (CA)

Tél : 0594 27 20 46
E-mail : archives@ac-guyane.fr

Cellule Communication

Tél : 0594 27 21 31
E-mail : charge.com@ac-guyane.fr

Cellule Santé et Sécurité au Travail (CSST)

Tél : 0594 27 21 61
E-mail : cellule.csst@ac-guyane.fr

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV)

Tél : 0594 27 21 46
E-mail : casnav@ac-guyane.fr

Conseil Mobilité Carrière (CMC)

Tél : 0594 27 19 82
E-mail : cmc@ac-guyane.fr

Equipe Mobile de Sécurité (EMS)

Tél : 0594 27 21 19
E-mail : ems@ac-guyane.fr

Conseiller Etablissements et Vie scolaire (CT EVS)

Tel : 0594 27 21 77
E-mail : pvs@ac-guyane.fr

Corps d'inspection du 2nd degré (IA-IPR et IEN ET-EG)

Secrétariat : 0594 27 22 31
E-mail : monique.boston@ac-guyane.fr

UNSS

Email : unssguyane97300@gmail.com
Tel : 0694 23 34 41

Scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH)

Tél : 0594 27 21 50
E-mail : ien.sh@ac-guyane.fr

Divisions

Division des Affaires Financières (DAF)

Tél : 0594 27 19 50
E-mail : daf@ac-guyane.fr

Division de la vie scolaire (DIVISCO)

Tél : 0594 27 19 48
E-mail : divisco@ac-guyane.fr

Division de la Formation des Personnels (DFP)

Tél : 0594 27 19 62
E-mail : dfp.communication@ac-guyane.fr

Division des Examens et Concours (DEC)

Tél : 0594 27 21 79
E-mail : dec@ac-guyane.fr

Annuaire du rectorat

Division des Affaires Générales et de la Logistique (DAGL)

Tél : 0594 27 20 86
E-mail : dagl@ac-guyane.fr

Division des services informatiques (DSI)

Tél : 0594 27 22 10
E-mail : dsi@ac-guyane.fr

Division des Organisations Scolaires et de l'Enseignement Privé

Tel : 0594 27 20 90
E-mail : dos@ac-guyane.fr

Division des Personnels Enseignants du 1er degré (DPE1)

Tél : 0594 27 20 64
E-mail : dpe1@ac-guyane.fr

Division des Personnels Enseignants du 2nd degré (DPE2)

Tél : 0594 27 20 50
E-mail : dpe2@ac-guyane.fr

Division des Personnels ATOSS, d'Encadrement et d'Inspection (DPAEI)

Tel : 0594 27 20 21
E-mail : dpa@ac-guyane.fr

Services

Service Académique d'Informations et d'Orientation Mission pour la lutte contre le décrochage scolaire (SAIO-MLDS)

Tél : 0594 27 20 62
E-mail : saio@ac-guyane.fr

Service courriers (SC)

Tél : 0594 27 20 84

Service de Statistique Académique (SSA)

E-mail : ssa@ac-guyane.fr

Service des Affaires Juridiques (SAJ)

E-mail : saj@ac-guyane.fr

Délégations

Formation Professionnelle Initiale et Continue (DAFPIC)

Tél : 0594 27 20 13
E-mail : dafpic@ac-guyane.fr

Action Culturelle (DAAC)

Tél : 0594 27 19 17
E-mail : daac@ac-guyane.fr

Formation des Personnels d'Encadrement, d'Enseignement et d'orientation (DAFPE/DAFPEN)

Tél : 0594 27 21 72
Email : dafpe.dafpen@ac-guyane.fr

Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC)

Tél : 0594 27 20 95
E-mail : dareic@ac-guyane.fr

Numérique Educatif (DANE)

Tél: 0594 27 20 31
E-mail : dane@ac-guyane.fr

Vie lycéenne (DAVL)

Tél : 0594 27 20 88
E-mail : davl@ac-guyane.fr

Numéros utiles

Éducation

Université de Guyane Pôle Universitaire

2091 route de Baduel,
Site Troubiran - BP 6001,
97306 Cayenne
Tél : 05 94 27 92 10

INSPE (Institut National Supérieur du Pro- fessorat et de l'Éducation)

2091 route de Baduel,
Site Troubiran - BP 6001,
97306 Cayenne
Tél : 05 94 27 27 00

IUT de Kourou

Avenue Bois Chaudat - BP 725,
97310 Kourou
Tél : 05 94 32 80 00

Délégation régionale de l'ONISEP

Boulevard de la République,
97300 Cayenne
Tél : 05 94 28 64 50

Canopé Guyane

16, bd de la République
BP 5010
97305 Cayenne
Tél. : 05 94 28 91 60

CNAM Guyane

8, rue François Arago
97300 Cayenne
Tél : 0594 30 56 70

Autonome de solidarité

rue Edouard Auguste-Etienne -
97300 Cayenne
Tél. : 05 94 28 96 47

M.A.E.

39, rue Lieutenant Goinet
97300 Cayenne
Tél : 05 94 31 54 96

Réseau GRETA de Guyane :

www.greta-gipfcip-guyane.fr

Cayenne

greta.centreestguyane@wanadoo.fr
Tél: 05 94 35 11 68

Kourou

gretaouest@ac-guyane.fr
Tél : 05 94 32 26 15

Saint-Laurent

gretaouest@ac-guyane.fr
Tél : 05 94 32 26 15

Santé

Centre Hospitalier Andrée ROSEMON

Rue des Flamboyants BP 6006
97306 Cayenne
Tél : 05 94 39 50 50

Hôpital privé Saint-Paul

2068 Route de Cayenne,
97323 Cayenne
Tél : 08 99 03 49 75

Centre de Santé Guyanais – Clinique Véro- nique

1453 route de Baduel
97300 Cayenne
Tél : 05 94 28 10 10

Samu social de l'Île de Cayenne

Centre d'hébergement et de réinsertion
lot Calimbé 3
97300 Cayenne
Tél : 05 94 31 26 82

Numéros utiles

MGEN

2844, route Montabo
97300 Cayenne
Tél : 0821 01 19 73

Institut Pasteur

23, avenue Louis Pasteur
97300 Cayenne
Tél : 0594 29 26 00

Kourou :

Centre Médico Chirurgical de Kourou
Avenue Victor Hugo,
97310 Kourou
Tél : 05 94 32 76 76

Saint-Laurent :

Centre Hospitalier Franck JOLY
Avenue du Général de Gaulle,
97320 Saint-Laurent
Tél : 05 94 34 88

Saint-Elie

Centre Hospitalier
Le Bourg
97312 Saint-Elie
Tél : 08 99 03 67 33

Immobilier

Maison de l'Éducation

Cayenne : chemin Grant
Tél : 05 94 28 61 21

SIGUY

25 Avenue Pasteur
97300 Cayenne
Tél : 0594 30 29 50

SIMKO

33 Avenue Jean Jaurès
97310 Kourou
Tél : 0594 32 10 34

SEMSAMAR

13 lot. Saint Michel
97351 MATOURY
Tél : 05 94 35 35 61

Institutions

Préfecture de la Guyane

Rue Fiedmond - BP 7800,
97307 Cayenne
Tél : 05.94.39.45.00

Office du tourisme de la Guyane

19, rue Léon-Gontran Damas - BP 702,
97336 Cayenne cedex
Tél : 0594.31.29.19

Centre Spatial Guyanais

KOUROU
Tél : 05 94 33 51 11

Chambre de Commerce et d'industrie de la Guyane

Esplanade des Palmistes,
97300 Cayenne
Tél : N° Vert : 0 800 00 04 06

Chambre de Métiers de la Guyane

41 lot. Artisanal Galmot,
97300 Cayenne
Tél : 05 94 25 24 70

Collectivité Territoriale de Guyane

4129 route de Montabo - BP 7025,
97300 Cayenne
Tél : 0594 29 20 20

DRAC Guyane - Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Guyane

95 av Général de Gaulle
97300 Cayenne
Tél : 05 94 25 19 06

Numéros utiles

Le CNRS en Guyane

Le Relais 16 avenue André Aron
97300 Cayenne
Tél : 05 94 35 27 99

Parc Amazonien de Guyane - Parc national

1 rue Lederson,
97354 Rémire-Montjoly
Tél : 05 94 29 12 52

Transports

Transport Interurbain de la Guyane (TIG)

Direction des transports :
Rue Thiès Place des Palmistes Cayenne
Tél : 0594 28 93 20

Aéroport Felix Eboué

97351 Matoury
Tél : 05 94 29 97 70

Air Caraïbes : N° à tarif spécial : 0 820 835 835

Air France : N° à tarif spécial : 0820 82 08 20

Air Guyane : 05 94 293 630

Quelques adresses nationales :

Ministère de l'Éducation nationale

110, rue de Grenelle -
75357 Paris cedex 07
Tél. : 01 55 55 10 10

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

1, rue Descartes -
75231 Paris cedex 05
Tél. : 01 55 55 90 90

Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

Centre de Vanves
60, boulevard du Lycée
92171 Vanves Cedex
Tél. : 01 46 48 23 00

Autres

EDF Guyane

Agence de Cayenne
0594 30 95 95
Agence de Kourou
0594 32 10 73
Agence du Maroni
0594 34 12 13

Société Guyanaise des eaux (SGDE)

Cayenne
0594 28 49 00
Kourou
0594 32 04 17
Saint-Georges de l'Oyapock
0594 37 01 70
Saint-Laurent du Maroni
0594 34 10 66
Sinnamary
0594 34 54 22

Des sites de référence :

Education.gouv.fr

Le site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
www.education.gouv.fr

Eduscol

Le portail des professionnels de l'éducation
www.eduscol.education.fr

Annuaire des lycées

Cayenne

LGT Félix Eboué

9730001 N
Rocade Sud - BP 6021
97306 CAYENNE Cedex
Tél. : 0594 .29.65.80 Fax : 0594.31.72.25
Cat : 4

Proviseur : Guillaume SAUVEUR
Adjointe : Brigitte MOURIN
DR Adjoint : Didier LABAT
Agent comptable : Liliane ATTI-CO-DIT-RAVINO
Gestionnaire : Karine HAMON

LPO Melkior Garré

9730309 Y
Route de Montabo - BP 5017
97305 CAYENNE Cedex
Tél. : 0594 .29.78.20
Fax : 0594 .29.78.45
Cat : 5

Proviseur : Louis-Felix WILLIAM
Adjointe : Rachel ROUMILLAC
Adjoint : Felix GRISON
Agent comptable : Liliane ATTI-CO-DIT-RAVINO
Gestionnaire : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO

LP Max JOSEPHINE

9730003R
Avenue Voltaire
97305 CAYENNE Cedex
Tél. : 0594 .25.39.66 /25 70 48
Fax : 0594 .30.00.39
Cat : 3

Proviseur : Alain N'GUYEN VAN DANH
Adjointe : Marie-Paule CLERY
Agent comptable : Liliane ATTI-CO-DIT-RAVINO

Gestionnaire : Ariane ROBO

LP Jean-Marie MICHOTTE

9730094 P
Bd de la République - BP 5018
97305 CAYENNE Cedex
Tél. : 0594 .28.11.11
Cat : 4

Proviseur : Vincent MARTIN
Adjoint : Vincent FRIGERE
Agent comptable : Patrick CANON
Gestionnaire : Patrick CANON

Kourou

LGT Gaston Monnerville

9730108 E
Rue du Lycée - BP 712 97387 KOUROU Cedex
Tél. : 0594 .32.82.00
Fax : 0594 .32.25.51
Cat : 4

Proviseure : Tine ADÉLAÏDE
Adjointe : Cécile COUTAND
Agent comptable : Valérie GIRARD
Gestionnaire : Valérie GIRARD

LPO Elie CASTOR

9730308 X
Rue Edjide Duchesne
BP 803 - 97388 KOUROU Cedex
Tél. : 0594 .22.36.94
Fax : 0594 .22.32.36
Cat : 4

Proviseur : Thierry LE QUEAU
Adjointe : Dominique ERICHER
Agent comptable : Caroline VINCENT
Gestionnaire : Caroline VINCENT

Annuaire des lycées

Mana

LPO Léopold ELFORT

9730421V
RD 8 Savane Sarcelles
lieu dit Terres rouges
97360 MANA
Tél. : 0594.27.80.43
Fax : 059427.86.54
Cat : 4

Proviseur : Gilles BAYARD
Adjointe : Nathalie MICHELI
Agent comptable : Pascal MAURICE
Gestionnaire : Patricia HOL-
LAND-ROCHES

Matoury

LPO des Métiers du Bâtiment Lycée Balata

9730514W
Lieu dit BALATA RN1
97351 MATOURY
Tél. : 0594 .35.07.83
Fax : 0594 .35.05.75
Cat : 4

Proviseur : Marc TAILLANDIER
Adjoint : Fabrice PALKA
FF Adjoint : Julien BONNOT
Agent comptable : Valérie ROCA
Gestionnaire : Valérie ROCA

Rémire-Montjoly

LGT Léon Gontran DAMAS

9730196 A
Chemin Vidal
BP 5008
97354 REMIRE - MONTJOLY
Tél. : 0594 .25.12.00
Fax : 0594 .35.51.52
Cat : 4

Proviseure : Christine LANNUZEL
Adjointe : Henrietta VAN-KEEKEN
Adjointe : Paquerette JEAN-BAPTISTE
Agent comptable : Cléus CETOUTE
Gestionnaire : Cléus CETOUTE

LPO LAMA-PREVOT

9730423 X
Grand boulevard quartier Moulin à vent
97354 REMIRE-MONTJOLY
Tél. : 0594.29.35.25
Fax : 0594.29.88.32
Cat : 4

Proviseure : Michèle MARTIN
Adjoint : Jean LE RAVALLEC
Agent comptable : Cléus CETOUTE
Gestionnaire : Carole POLYDORE

Saint-Laurent-du-Maroni

LPO Bertène JUMINER

9730235 T
Route de Saint Maurice - BP 57 97320
SAINT-LAURENT-DU-MARONI
Tél. : 0594 .34.22.00
Fax : 0594 .34.27.68
Cat : 5

Proviseur : Patrick ARNOLIN
FF Adjoint : Gérard BIYOUNDOUDI
Adjoint : Maurille GOMEZ
Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Gestionnaire : Nicaise ORIZONO

LPO Lumina SOPHIE

9730371 R
3 Allée des Buissons Ardents – BP 112
97393 SAINT-LAURENT-DU-MARONI
Cedex
Tél. : 0594 .34.09.40
Fax : 0594 .34.09.38
Cat : 4

Annuaire des lycées

Proviseur : Jules VINCENT
Adjoint : Abdoul Aziz GAYE
Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Gestionnaire : Victor HUBERT

LPO Raymond TARCY

9730513 V
4001 Avenue Gaston Monnerville - BP
142
97393 SAINT-LAURENT-DU-MARONI
Cedex
Tél. : 0594 .27.97.96
Fax : 0594 .27.87.37
Cat : 3

Proviseure : Gilberte MONDELICE
FF Adjoint : Rodrick GOFFIC
Agent comptable : Pascal MAURICE
Gestionnaire : Pascal MAURICE

Annuaire des collèges

Apatou

CLG MA AIYE

9730337 D
Le Bourg
97317 APATOU
Tél. : 0594.34.91.19 Fax : 0594.34.91.21
Cat : 4

Principal : Karl ABIDOS
FF Adjoint : Moïse EDWIN
Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Gestionnaire : N...

Camopi

CLG Paul SUITMAN

9730451 C
Le Bourg
97330 CAMOPI
Cat : 2

Principale : Natacha KORCZEK
Agent comptable : Liliane ATTI-
CO-DIT-RAVINO
Gestionnaire : Mathilde TATOU

Cayenne

CLG Auxence CONTOUT

9730020 J
Bd de la République
BP 5016
97305 CAYENNE Cedex
Tél. : 0594. 29.39.00 Fax : 0594. 30.63.51
Cat : 4

Principale : Myrtha CATTIER
Adjointe : Joelle ROBLOT COULANGES
Dir. SEGPA : Sylvie BRAVO
Agent comptable : Patrick CANON
Gestionnaire : Clémentine COMTE

CLG Gérard HOLDER

9730083 C
Rocade de Zéphir
BP 5015
97305 CAYENNE Cedex
Tél. : 0594 .30.14.95 Fax : 0594 .25.02.91
Cat : 4

Principal : Martin-Ryter MUNE
Adjoint : Marc-Philippe MONGIS
Dir. SEGPA : Jacqueline LAI VAN CHAM
Agent comptable : Patrick CANON
Gestionnaire : Magalie REIVAX

CLG Eugène NONNON

9730130 D
22, Avenue Léopold Héder 97300
CAYENNE
Tél. : 0594 .31.40.44
Fax : 0594 .30.33.63
Cat : 3

Principale : Nathalie ATTICOT
Adjoint : Jean LAQUITAINE
Agent comptable : Liliane ATTI-
CO-DIT-RAVINO
Gestionnaire : Myrto CLOTILDE

CLG Paul KAPEL

9730091 L
Cité Eau Lisette
BP 5014
97305 CAYENNE Cedex
Tél. : 0594 .30.17.10 Fax : 0594 .38.82.29
Cat : 4

Principal : Edwige LAFRONTIERE
FF Adjoint : Luc SEGAREL
Agent comptable : Patrick CANON
Gestionnaire : Anne MOGESTERNE

Annuaire des collèges

CLG Justin CATAYEE

9730247 F
Domaine de Mont-Lucas
Route Tarzan B.P. 330
97327 CAYENNE Cedex
Tél. : 0594. 28.29.50
Fax : 0594 .28.29.58 / 59
Cat : 4

Principal : Raymond MORDICE
Adjointe : Stéphanie MERLIN-PING-
YOU
Agent comptable : Liliane ATTI-
CO-DIT-RAVINO
Gestionnaire : Eddy MOURIESSE

Grand-Santi

CLG Achmat KARTADINAMA

9730380 A
Le Bourg
97340 GRAND-SANTI
0594 37 42 77 - 0694 94 87 12
Cat : 4

Principal : Philippe MATHIS
Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Gestionnaire : Oliveira CEDER

Iracoubo

CLG Ferdinand MADELEINE

9730219 A
Lotissement Créolisia
97350 IRACOUBO
Tél. : 0594 .34.63.41
Fax : 0594 .34.65.38
Cat : 1

Principal : Didier GIUDICELLI
Agent comptable : Valérie GIRARD
Gestionnaire : Nicole BABOUL

Kourou

CLG Henri AGARANDE

9730125 Y
Avenue des Iles BP 722
97387 KOUROU Cedex
Tél. : 0594 .32.00.68
Fax : 0594 .32.57.63
Cat : 4

Principale : Octavie TROUILLEFOU-VIO-
LANES
Adjoint : Boris PICART
Agent comptable : Caroline VINCENT
Gestionnaire : Christina ZULEMARO

CLG KOUROU IV HO TEN YOU

9730483M
Rond point du Bois Diable - BP 731
97387 KOUROU Cedex
Tél. : 0594 32 37 70
Cat : 3

Principale : Sandra SAID-JEREMIE
Agent comptable : Caroline VINCENT
Gestionnaire : Mario LOUIS

CLG Victor SCHOELCHER

9730237 V
11, Avenue de Pariacabo B.P. 728
97387 KOUROU Cedex
Tél. : 0594 .22.07.22
Fax : 0594 .32.61.06
Cat : 4

Principale : Dominique MARQUER
Adjoint : Patrick EXILIE
Agent comptable : Valérie GIRARD
Gestionnaire : Marie-Line LOVAL

CLG OMEBA TOBO

9730306 V
Rue Stanislas Léon – BP 719
97387 KOUROU Cedex
Tél. : 0594 .22.33.33
Fax : 0594 .22.33.30

Annuaire des collèges

Cat : 3
 Principale : Josée LAVENAIRE
 Adjoint : Alain LESSIRARD
 Agent comptable : Valérie GIRARD
 Gestionnaire : Chadia ZAITER

Macouria

CLG Just HYASINE

9730206 L
 Bourg de Tonate
 BP 25
 97355 MACOURIA
 Tél. : 0594 .38.84.58
 Fax : 0594 .38.85.61
 Cat : 4

Principal : Patrick DESIREE
 Adjointe : Amélie BUZARE
 Agent comptable : Valérie ROCA
 Gestionnaire : Rose MACABRE

CLG Antoine Sylvère FELIX

9730374U
 Rue Papaye Biche - BP 55
 97355 MACOURIA
 Tél. : 0594 .25.01.75
 Cat : 4

Principale : Jacqueline GRESSE
 Adjointe : Céline ZULEMARO
 Dir. SEGPA : Michel-Ange JEREMIE
 Agent comptable : Cléus CETOUTE
 Gestionnaire : Carolle LOUIS

Mana

CLG Léo OTHILY

9730192 W
 Lotissement Koulans
 97360 MANA
 Tél. : 0594 .34.80.60
 Fax : 0594 .34.75.01
 Cat : 3

Principal : Sylvie AZAMA
 Adjointe : Catherine BESSAH
 Agent comptable : Pascal MAURICE
 Gestionnaire : Yann MANDE

CLG Paule BERTHELOT

9730373 T
 Village Javouhey
 Rue de la Rivière
 97360 MANA
 Tél. : 0594 .34.41.53
 Fax : 0594 .34.26.37
 Cat : 3

Principal : Jean-Mary BARDOUX
 FF Adjoint : Alwin URSULET
 Agent comptable : Pascal MAURICE
 Gestionnaire : Corinne SIONG

Maripasoula

CLG Gran MAN DIFOU

9730193 X
 Le Bourg
 97370 MARIPASOULA
 Tél. : 0594 .37.20.48
 Fax : 0594 .37.21.55
 Cat : 4

Principal : Catherine MAKON MAKON
 Adjointe : Murielle HENRY
 FF Dir. SEGPA : Serge ANELLI
 Agent comptable : Liliane ATTI-CO-DIT-RAVINO
 Gestionnaire : Charles ANELLI

Matoury

CLG LA CANOPEE

9730182 K
 Chemin Morthium
 97351 MATOURY
 Tél. : 0594 .35.76.22
 Fax : 0594 .35.83.72
 Cat : 4

Annuaire des collèges

Principal : Patricia LEVEILLE
 FF Adjointe : Jennifer SOPHIE
 Agent comptable : Valérie ROCA
 Gestionnaire : Chantal NEPERT

CLG Lise OPHION

9730218 Z
 Quartier Balata Ouest
 97351 MATOURY
 Tél. : 0594 .25.11.50
 Fax : 0594 .35.10.46
 Cat : 4

Principale : Josiane HERSI
 Adjoint : Stéphan CORNEVAUX
 Agent comptable : Valérie ROCA
 Gestionnaire : Marlène GRENADIN

CLG Maurice DUMESNIL

9730307 W
 Rés. Concorde - BP 255
 97351 MATOURY
 Tél. : 0594 .25.33.84
 Fax : 0594 .25.33.93
 Cat : 4

Principal : Adolphe COSTADE
 Adjoint : Sébastien GRAVELLE
 Dir. SEGPA : Carmen MAUREL
 Agent comptable : Valérie ROCA
 Gestionnaire : Régine WEIMERT

Papaïchton

CLG Charles TAFANIER

9730381 B
 Le Bourg
 97316 PAPAÏCHTON
 Tél. : 0594 .37.10.01 Fax : 0594 .37.26.78
 Cat : 3

Principal : Mustapha DRISSI
 Agent comptable : Cléus CETOUTE
 Gestionnaire : Gisèle BLAKAMAN

Rémire-Montjoly

CLG Auguste DEDE

9730179 G
 Lieu Dit Moulin à Vent BP 7020
 97354 REMIRE-MONTJOLY
 Tél. : 0594 .25.51.51
 Fax : 0594 .38.17.32
 Cat : 4

Principale : Michèle HORTH
 Adjointe : Edelette MEYABEME
 Dir. SEGPA : Yveline NOKO GRANDIN
 Agent comptable : Cléus CETOUTE
 Gestionnaire : Esthié KAYAMARE

CLG Réeberg NERON

9730370 P
 Avenue Gustave Charlery
 97354 REMIRE - MONTJOLY
 Tél. : 0594 .28.32.59
 Fax : 0594 .28.31.94
 Cat : 3

Principal : Jean-Pierre OCTAVIA
 Adjointe : Sylvianne DRISSI
 Agent comptable : Cléus CETOUTE
 Gestionnaire : Pascale DELHERM

Saint-Georges de l'Oyapock

CLG Chlore CONSTANT

9730173 A
 Le Bourg - BP 18
 97313 SAINT-GEORGES-DE-L'OYAPOCK
 Cedex
 Tél. : 0594 .37.02.09
 Fax : 0594.370.046
 Cat : 4
 Annexe Collège Pierre ARDINET (Régi-
 na)
 RN2 97390 Régina
 Tél : 0594 37 02 62

Principale : Christine NORMAND
 FF Adjointe : Nathalie ROY-LAREINTRY

Annuaire des collèges

FF Adjointe : Patricia N'GUYEN VAN DANH
Dir. SEGPA : Georges LIDERSON
Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RA-VINO
Gestionnaire : Lucas AMOS

Saint-Laurent du Maroni

CLG Eugénie TELL EBOUE

9730110 G
2, rue Félix EBOUE
97320 SAINT-LAURENT-DU-MARONI
Tél. : 0594 .34.74.30
Fax : 0594 .34.13.93
Cat : 4

Principale : Léonisse ANTOINETTE
Adjoint : Thierry HOGUET
Agent comptable : Pascal MAURICE
Gestionnaire : Laurence LETER

CLG Albert LONDRES

9730248 G
Chemin des Sables Blancs - BP 227
97320 SAINT-LAURENT-DU-MARONI
Té. : 0594 .34.09.50
Fax : 0594 .34.42.68
Cat : 4

Principale : Valérie MAGNE
FF Adjointe : Christia CHAUMET
Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Gestionnaire : Fabienne AVRIL
Intérim : Sidgie MATHURIN

CLG Paul JEAN-LOUIS

9730329 V
Route de Saint - Maurice – BP 158
97311 Saint - Laurent - du Maroni Cedex
Tél. : 0594 .34.03.50
Fax : 0594 .34.03.53
Cat : 4

Principale : Karine DEBRUYNE
FF Adjoint : Philippe APATOUT
Dir. SEGPA : Jesus Antonio GALAN

Agent comptable : Pascal MAURICE
Gestionnaire : Alexandre IBA-ZIZEN

CLG Léodate VOLMAR

9730348 R
Rue Edgard Milien – BP 25
97393 Saint – Laurent - du – Maroni Cedex
Tél. : 0594.34.26.53
Fax : 0594.34.26.54
Cat : 4

Principale : Christiane POLOWYKOW
Adjoint : Etienne CHOPOT
Agent comptable : Pascal MAURICE
Gestionnaire : Ghislaine PIERRE-LOUIS

CLG Arsène BOUYER D'ANGOMA

9730394 R
Route de Saint-Maurice – BP 162
97393 Saint-Laurent-du-Maroni Cedex
Tél. : 0594 .34.90.26
Fax : 0594 .34.23.02
Cat : 4

Principale : Roseline SALPETRIER
FF Adjointe : Meldrina MALBOROUGH
Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Gestionnaire : Mickaël MOUTOUSSAMY

Sinnamary

CLG Elie CASTOR

9730145 V
Cité Nouvelle
BP 38
97315 SINNAMARY
Tél. : 0594 .34.53.97
Fax : 0594 .34.50.97
Cat : 2

Principal : Jean-Pierre HOUMOUNOU
Dir. SEGPA : Mme Milène CHARLES
Agent comptable : Valérie GIRARD
Gestionnaire : Annette DAPHNE MAI-GNAN

Annuaire des LGTA et établissements privés sous contrat

Macouria

LYCEE AGRICOLE MATITI

9730021 K
LGTA
Savane Matiti - BP 53
97355 MACOURIA
Tél. : 0594 .38 76 26
Fax : 0594 38 76 25

Proviseur : Josiane SARANT

Cayenne

CLG Anne-Marie Javouhey

9730479 H
Cité des Manguiers
97328 CAYENNE Cedex
Tél : 05 94 29 64 85
Fax : 0594 30 70 94

Cheffe d'établissement : Mariette BIAS-SOU

LPOP Anne-Marie Javouhey

9730328 U
Cité des Manguiers
97328 CAYENNE Cedex
Tél : 05 94 29 64 85
Fax : 0594 30 70 94

Cheffe d'établissement : Mariette BIAS-SOU

CLG Privé St Joseph

9730132 F
15, rue Lalouette - B.P. 259
97326 CAYENNE Cedex
Tél. : 05 94 28 28 58
Fax : 05 94 28 28 59

Directeur d'établissement : Alick OLIVIER

LPO Privé St Joseph

9730010 Y
15, rue Lalouette - B.P. 259
97326 CAYENNE Cedex
Tél. : 05 94 28 28 58
Fax : 05 94 28 28 59

Directeur d'établissement : Alick OLIVIER

Matoury

CLG St Pierre

9730536 V
54 bis Route de la Distillerie
97351 MATOURY
Tél : 05 94 25 00 13

Cheffe d'établissement : Patricia BLÉRALD

Rémire-Montjoly

CLG Sainte Thérèse

9730334 A
8 Rue Homère Clamaran
97374 REMIRE MONTJOLY
Tél. : 05 94 38 06 35
Fax : 05 94 38 14 79

Chef d'établissement : Hector COLVIL
Directrice adjointe : Sylvia LECANTE

LGP Sainte Thérèse

9730511 T
8 Rue Homère Clamaran
97374 REMIRE MONTJOLY
Tél. : 05 94 38 06 35
Fax : 05 94 38 14 79

Chef d'établissement : Hector COLVIL
Directrice adjointe : Sylvia LECANTE

Annuaire des LGTA et établissements privés sous contrat

Roura

CLG Privé St-Paul

9730289 B

Bourg de Cacao

97352 ROURA

Tel : 0594 27 01 50

Fax : 0594 27 02 22

Directeur d'établissement : Valéry VEN-TOSE

Saint-Laurent du Maroni

Ensemble Scolaire Catholique Cécile Cheviet

9730497 C

31 allée Citronnelles - BP 65

97320 ST LAURENT DU MARONI

Tel 05 94 27 97 13

Chef d'établissement :

Marie-Line COTONEA

Secrétaire : Mme PIERRE

Président : Patrick AGOUTI

Notes



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication
Alain AYONG LE KAMA
Recteur de l'académie de Guyane

Responsable de l'édition
Cellule communication

Conception graphique
Cellule communication

Impression
Canopé